



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2013

CAPES EXTERNE (allemand)

Première partie

Les épreuves écrites

**Rapport de jury présenté par Raymond Nicodème
Président de jury**

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de
jury**

Sommaire

Composition du jury	page 3
Avant-propos	page 4
Rappel de la nature des épreuves de la session 2013	page 5
Epreuves écrites d'admissibilité :	
Commentaire dirigé	pages 6 à 14
Traduction	pages 15 à 34
Thème	pages 15 à 21
Version	pages 22 à 28
Soulignements	pages 29 à 34
Rappel de quelques textes fondateurs	pages 35 à 39
Indications sur les règles de l'orthographe allemande	pages 40 à 42

Composition du jury 2013

Nicodème Raymond : Président - IGEN
Biscons Norbert: Vice-Président – IA-IPR
Adam Séverine : Maître de conférences
Beyen Christoph – Agrégé - CPGE
Boulangier Laurence - Agrégée
Briez-Mangeot Isabelle – Agrégée - CPGE
Choffat Delphine : Maître de conférences
Dachet Yves : Agrégé – CPGE
Dedryvère Laurent : Maître de conférences
Doncker Bernard : Agrégé
Erhart Claus : Maître de conférences
Félicité Indravati – Agrégée - CPGE
Grand Pascal : IA-IPR
Hanse Olivier – Maître de conférences
Hardaloupas Pierrick : Agrégé
Huck Dominique : Professeur des Universités
Hurni Christian : Agrégé - CPGE
Jallerat-Jabs Britta : Agrégée – ATER
Lemahieu Sophie – Agrégée - CPGE
Le Martelot- Espaze Gwendola : Agrégée
Maccarini Jocelyne : IA-IPR
Magnus Gilbert : Maître de conférences
Pacot Anne : Agrégée – CPGE
Philippe Muriel – IA-IPR
Ponsinet Line - Agrégée
Portes Lidwine : Maître de conférences
Prat-Erkert Cécile : Maître de conférences
Quinchon-Caudal Anne : Maître de conférences
Raynaud Lucile : Agrégée – CPGE
Rey Patrice : IA-IPR
Roehling Anne : Agrégée – CPGE
Rougerie Florence – Agrégée - CPGE
Schneider Virginie : Certifiée
Tempé Geneviève : Agrégée
Torres-Spartalis Catherine : IA-IPR
Van Praet Pascale : Maître de conférences

Avant-propos

A cette époque de l'année, alors que se profilent de façon quasi concomitante les épreuves orales de 2013 et les écrits de la session exceptionnelle de 2014, ce rapport de l'écrit 2013 a d'abord pour but de fournir aux candidats qui passeront leurs écrits les 24 et 25 juin 2013 quelques éléments d'information supplémentaires utiles à leur préparation.

En tout état de cause, les commentaires ci-après du jury sur les épreuves d'admissibilité 2013 s'inscrivent pleinement dans les orientations des sessions 2011 et 2012, et ils ne devraient surprendre ni les candidats, ni les préparateurs.

A ce stade de déroulement de la session, le jury ne peut bien entendu proposer, comme il le faisait d'ordinaire, un bilan global. Nous nous contenterons donc de rappeler les données essentielles de l'admissibilité 2013:

- Le concours 2013 propose 270 postes au Capes externe et 20 postes au Cafep
- Le nombre des inscrits se montait à 560 pour le capes externe et 106 pour le Cafep
- 313 candidats au Capes externe ont effectivement composé, 54 au Cafep
- Le jury a prononcé 265 admissibilités au Capes externe, 42 au Cafep.

Alors que trois sessions en somme vont se tenir en deux ans, il semble bon enfin d'apporter quelques précisions sur leur agencement.

La session 2013 en cours et la session 2014 « exceptionnelle » (qui a été appelée aussi 2013-2, et dont les écrits se tiendront les 24 et 25 juin prochains, les oraux en juin - juillet 2014) s'appuient sur la maquette actuelle du concours, celle de 2011 qui est rappelée dans ce rapport.

La session 2014 « normale », dont les écrits devraient se dérouler en mars avril 2014, les oraux en fin d'année scolaire 2013-2014, s'appuiera quant à elle sur la nouvelle maquette du 19 avril 2013. Elle est destinée à fournir les nouveaux enseignants de la rentrée 2015.

Ces trois sessions offrent évidemment des chances importantes d'entrer dans la fonction publique enseignante et d'être formé au métier de professeur. Souhaitons que les concours d'allemand attirent le plus grand nombre de candidats.

Norbert BISCONS
Vice-Président du jury

Raymond NICODEME
Président du jury

Note importante : Par arrêté en date du 10 janvier 2012 publié au JO du 13 février 2012, la durée de préparation de l'épreuve orale d'admission n°2 (Epreuve sur dossier) sera portée de 2h à 3h à compter de la session 2013

RAPPEL DE LA NATURE DES ÉPREUVES DE LA SESSION 2012

Epreuves écrites d'admissibilité	Durée	Coeff.
1°) Commentaire dirigé en langue étrangère	5 h	3
3°) Epreuve de traduction (thème et version).	5 h	3

Epreuves orales d'admission	Préparation	Epreuve	Coeff.
1°) Epreuve orale n°1 : Leçon <ul style="list-style-type: none"> • Première partie en allemand (10 points sur 20) : Exposé 20' maximum – Entretien 10' • Seconde partie en français (10 points sur 20) : Exposé 20' maximum – Entretien : 10' 	3 h	1 h max	3
2°) Epreuve orale n°2 : Epreuve sur dossier <ul style="list-style-type: none"> • Première partie en allemand : Exposé 20' maximum – Entretien 20' • Seconde partie en français : Agir en fonctionnaire de l'Etat de manière éthique et responsable : Exposé 10' maximum – Entretien 10' 	2h	1 h max	3
Lors de la préparation des deux épreuves orales d'admission, les candidats ont à leur disposition un dictionnaire unilingue et une encyclopédie.			

Une épreuve facultative d'ALSACIEN est offerte aux candidats (épreuve orale)

	Préparation	Epreuve
Cette épreuve se compose de deux parties: a) Une explication de texte en alsacien suivi d'un commentaire portant sur la grammaire ou sur les aspects culturels de la région; b) un entretien avec le jury.	2 h	45 mn max. (Explication de texte et commentaire : 30 mn max.; Entretien : 15 mn max.)

Cette épreuve n'est pas prise en compte pour l'admission au concours.
Cependant, les candidats déclarés admis au concours et qui ont obtenu à cette épreuve une note au moins égale à 10 sur 20 reçoivent une attestation leur spécifiant l'obtention de la mention Alsacien. Ils peuvent se voir confier un service partiel d'enseignement dans cette langue.

Commentaire dirigé 2013

Proposé par Monsieur Claus Erhart

Zu den merkwürdigsten Abschnitten meines Lebens gehört wohl der, den ich als Angestellter in Alfred Wunsiedels Fabrik zubrachte. Von Natur bin ich mehr dem Nachdenken und dem Nichtstun zugeneigt als der Arbeit, doch hin und wieder zwingen mich anhaltende finanzielle Schwierigkeiten - denn Nachdenken bringt so wenig ein wie Nichtstun -, eine sogenannte Stelle anzunehmen. Wieder einmal auf einem solchen Tiefpunkt angekommen, vertraute ich mich der Arbeitsvermittlung an und wurde mit sieben anderen Leidensgenossen in Wunsiedels Fabrik geschickt, wo wir einer Eignungsprüfung unterzogen werden sollten.

Schon der Anblick der Fabrik machte mich mißtrauisch: die Fabrik war ganz aus Glasziegeln gebaut, und meine Abneigung gegen helle Gebäude und helle Räume ist so stark wie meine Abneigung gegen die Arbeit. Noch mißtrauischer wurde ich, als uns in der hellen, fröhlich ausgemalten Kantine gleich ein Frühstück serviert wurde: hübsche Kellnerinnen brachten uns Eier, Kaffee und Toaste, in geschmackvollen Karaffen stand Orangensaft; Goldfische drückten ihre blasierten Gesichter gegen die Wände hellgrüner Aquarien. Die Kellnerinnen waren so fröhlich, daß sie vor Fröhlichkeit fast zu platzen schienen. Nur starke Willensanstrengung - so schien mir - hielt sie davon zurück, dauernd zu trällern. Sie waren mit ungesungenen Liedern so angefüllt wie Hühner mit ungelegten Eiern. Ich ahnte gleich, was meine Leidensgenossen nicht zu ahnen schienen: daß auch dieses Frühstück zur Prüfung gehöre; und so kaute ich hingebungsvoll, mit dem vollen Bewußtsein eines Menschen, der genau weiß, daß er seinem Körper wertvolle Stoffe zuführt. Ich tat etwas, wozu mich normalerweise keine Macht dieser Welt bringen würde: ich trank auf den nüchternen Magen Orangensaft, ließ den Kaffee und ein Ei stehen, den größten Teil des Toasts liegen, stand auf und marschierte handlungsschwanger in der Kantine auf und ab.

So wurde ich als erster in den Prüfungsraum geführt, wo auf reizenden Tischen die Fragebogen bereitlagen. Die Wände waren in einem Grün getönt, das Einrichtungsfanatikern das Wort »entzückend« auf die Lippen gezaubert hätte. Niemand war zu sehen, und doch war ich so sicher, beobachtet zu werden, daß ich mich benahm, wie ein Handlungsschwangerer sich benimmt, wenn er sich unbeobachtet glaubt: ungeduldig riß ich meinen Füllfederhalter aus der Tasche, schraubte ihn auf, setzte mich an den nächstbesten Tisch und zog den Fragebogen an mich heran, wie Choleriker Wirtshausrechnungen zu sich hinziehen.

Erste Frage: Halten Sie es für richtig, daß der Mensch nur zwei Arme, zwei Beine, Augen und Ohren hat?

Hier erntete ich zum ersten Male die Früchte meiner Nachdenklichkeit und schrieb ohne Zögern hin: »Selbst vier Arme, Beine, Ohren würden meinem Tatendrang nicht genügen. Die Ausstattung des Menschen ist kümmerlich.«

Zweite Frage: Wieviel Telefone können Sie gleichzeitig bedienen?

Auch hier war die Antwort so leicht wie die Lösung einer Gleichung ersten Grades. »Wenn es nur sieben Telefone sind«, schrieb ich, »werde ich ungeduldig, erst bei neun fühle ich mich vollkommen ausgelastet.«

Dritte Frage: Was machen Sie nach Feierabend?

Meine Antwort: »Ich kenne das Wort Feierabend nicht mehr - an meinem fünfzehnten Geburtstag strich ich es aus meinem Vokabular, denn am Anfang war die Tat.«

Ich bekam die Stelle. Tatsächlich fühlte ich mich sogar mit den neun Telefonen nicht ganz ausgelastet. Ich rief in die Muscheln der Hörer: »Handeln Sie sofort!« oder: »Tun Sie etwas! - Es muß etwas geschehen - Es wird etwas geschehen - Es ist etwas geschehen - Es sollte etwas geschehen.« Doch meistens - denn das schien mir der Atmosphäre gemäß - bediente ich mich des Imperativs.

Interessant waren die Mittagspausen, wo wir in der Kantine, von lautloser Fröhlichkeit umgeben, vitaminreiche Speisen aßen. Es wimmelte in Wunsiedels Fabrik von Leuten, die verrückt darauf waren, ihren Lebenslauf zu erzählen, wie eben handlungsstarke Persönlichkeiten es gern tun. Ihr Lebenslauf ist ihnen wichtiger als ihr Leben, man braucht nur auf einen Knopf zu drücken, und schon erbrechen sie ihn in Ehren.

Wunsiedels Stellvertreter war ein Mann mit Namen Broschek, der seinerseits einen gewissen Ruhm erworben hatte, weil er als Student sieben Kinder und eine gelähmte Frau durch Nacharbeit ernährt, zugleich vier Handelsvertretungen erfolgreich ausgeübt und dennoch innerhalb von zwei Jahren zwei Staatsprüfungen mit Auszeichnung bestanden hatte. Als ihn Reporter gefragt hatten: »Wann schlafen Sie denn, Broschek?«, hatte er geantwortet: »Schlafen ist Sünde!«

Wunsiedels Sekretärin hatte einen gelähmten Mann und vier Kinder durch Stricken ernährt, hatte gleichzeitig in Psychologie und Heimatkunde promoviert, Schäferhunde gezüchtet und war als Barsängerin unter dem Namen *Vamp 7* berühmt geworden.

Wunsiedel selbst war einer von den Leuten, die morgens, kaum erwacht, schon entschlossen sind, zu handeln. »Ich muß handeln«, denken sie, während sie energisch den Gürtel des Bademantels zuschnüren. »Ich muß handeln«, denken sie, während sie sich rasieren, und sie

blicken triumphierend auf die Barthaare, die sie mit dem Seifenschaum von ihrem Rasierapparat abspülen: Diese Reste der Behaarung sind die ersten Opfer ihres Tatendranges. Auch die intimeren Verrichtungen lösen Befriedigung bei diesen Leuten aus: Wasser rauscht, Papier wird verbraucht. Es ist etwas geschehen. Brot wird gegessen, dem Ei wird der Kopf abgeschlagen.

Heinrich Böll, *Es wird etwas geschehen. Eine handlungsstarke Geschichte* (erstmals erschienen in „Aufwärts“ vom 15.4.1956), in Heinrich Böll, *Dr. Murkes gesammeltes Schweigen und andere Satiren*, Köln - Berlin, Kiepenheuer & Witsch, 1958, S. 107 – 112.

- 1) Analysieren Sie die Beschreibung der Fabrik und der in ihr arbeitenden Menschen.**
- 2) Charakterisieren Sie den Ich-Erzähler? Was erfährt der Leser über ihn?**
- 3) Welche Bedeutung erhalten die Begriffe *Arbeit* und *Handeln* in diesem Text?**
- 4) Mit welchen erzählerischen Mitteln geht Heinrich Böll auf kritische Distanz zu seiner Zeit?**

Le texte soumis cette année à l'analyse des candidats est la partie initiale de la satire *Es wird etwas geschehen. Eine handlungsstarke Geschichte*. Son auteur Heinrich Böll, prix Nobel de littérature 1972, unanimement loué pour la qualité esthétique de son œuvre, compte parmi les figures marquantes de la vie littéraire allemande de l'après- Seconde Guerre mondiale. Il entrait donc bien dans les choix éclectiques affichés par le jury.

Nous tenons à rappeler les attentes légitimes du jury quant à la capacité des candidats à commenter et analyser un large éventail de textes littéraires auxquels s'ajoutent – il faut le souligner – les textes de civilisation.

Afin de mieux répondre aux exigences du commentaire dirigé en langue allemande, les candidats devraient respecter quelques règles élémentaires. Nous ne répéterons pas ici l'ensemble des remarques générales faites à ce propos ces dernières années, mais nous nous permettons de renvoyer au site du ministère de l'éducation nationale, où tous les rapports de jury depuis 2009 sont disponibles. (<http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-admissibilite-rapports-des-jurys.html>)

Cependant, au vu des copies de cette année, il nous paraît utile de rappeler quelques fondamentaux de cet exercice :

- La lecture attentive et répétée du texte est absolument indispensable. En principe, ce n'est qu'au terme de plusieurs lectures successives que se dégagent les idées directrices, la structure ainsi que le ton d'un texte. En outre, on doit tenter, à ce stade de l'épreuve, de repérer les mots clés et, éventuellement, déjà quelques particularités stylistiques du document.
- Même si l'intitulé du sujet ne le précise pas toujours, il est fortement conseillé aux candidats de traiter les questions posées dans l'ordre. Cet ordre ne doit rien au hasard, mais constitue une aide précieuse pour l'analyse du texte. Souvent, comme cette année aussi, l'enchaînement de questions a comme objectif de mener les candidats de la compréhension de l'explicite à celle de l'implicite de l'extrait proposé.
- Le jury tient aussi à mettre les futurs candidats en garde contre les affirmations hasardeuses. Autant il paraît admissible de ne pas posséder une culture encyclopédique, autant convient-il, notamment dans le cadre bien spécifique d'un concours, de ne pas afficher ses lacunes de manière trop ostensible. On peut ne pas avoir à l'esprit le prénom de Hitler, mais affirmer qu'Alfred Wunsiedel porte le même prénom que le « Führer » relève pour le moins de l'insouciance. De même, Heinrich Böll n'est ni un auteur est-allemand ni un auteur expressionniste. Par ailleurs, les candidats aux concours se doivent de connaître les grandes périodes de la littérature allemande, leurs principaux traits caractéristiques ainsi que leur chronologie.

Dans ce qui suit, nous donnerons quelques éléments de réponse aux quatre questions du sujet. Ces éléments ne constituent nullement un modèle, un corrigé type. Ce ne sont ici que pistes d'exploitation possibles.

1) Analysieren Sie die Beschreibung der Fabrik und der in ihr arbeitenden Menschen.

Cette première question devait permettre aux candidats de montrer qu'ils ont bien compris quelques-uns des éléments essentiels du texte. Dès la première phrase, le narrateur à la première personne éveille la curiosité du lecteur lorsqu'il explique que le temps passé en tant qu'employé dans l'usine d'Alfred Wunsiedel compte parmi les périodes les plus étranges (zu « den merkwürdigsten Abschnitten », 1.1) de sa vie. Dans la mesure où l'usine en question nous est présentée dans la perspective d'un narrateur qui prend soin de préciser son point de vue et de se dire d'entrée en décalage avec le monde du travail (cf. 1.2-5), la description de la fabrique et de son personnel est placée explicitement sous le signe de la subjectivité. Cette subjectivité n'empêche en rien la satire de Heinrich Böll de développer son potentiel critique, et de porter son regard à la fois moqueur et réprobateur sur la société allemande de l'époque. L'aspect généralisant de la critique formulée par l'auteur et son narrateur est d'autant plus flagrant que le texte ne nous donne aucune indication spécifique quant à la nature de l'usine. Nous n'apprenons rien, ni sur sa localisation, ni si sur sa production ou sur ses équipements. Ainsi, comme les membres du jury ont pu le lire dans quelques copies, l'usine d'Alfred Wunsiedel, en dépit de quelques détails singuliers accentuant le caractère satirique du récit, peut être considérée comme représentative de l'industrie ouest-allemande des années cinquante.

Dès que le narrateur aperçoit l'usine pour la première fois, il en conçoit une méfiance qui se transmet directement au lecteur. Le bâtiment est construit en briques de verre et si la transparence qui en résulte n'est pas a priori embarrassante, elle contribue néanmoins à l'impression du narrateur d'être constamment observé (cf. 1.16s. et 25s.). Sous l'emprise d'un scepticisme profond, qui se renforce phrase après phrase, tout ce qui pourrait paraître positif revêt une connotation négative. Accueillir les chômeurs avec un petit déjeuner copieux peut être vu comme un geste sympathique de la part de la direction. Mais le soupçon que ce petit déjeuner puisse faire partie du procédé de sélection semble plus pertinent. Les serveuses sont jolies et gaies, mais cette gaieté est perçue comme poussée à l'extrême et devient par conséquent étrange. L'ambiance décrite semble trop parfaite pour être anodine. On ne s'attend pas à ce que les carafes dans une cantine soient « geschmackvoll » (cf. 1.12), comme on ne

s' imagine pas que l'intérieur d'une salle d'examen soit « entzückend » (1.25) ou que les tables dans cette même salle soient « reizend » (cf. 1.23).

Le questionnaire que les chômeurs doivent remplir justifie la méfiance du narrateur. Les trois questions, dont la première paraît particulièrement absurde, servent à évaluer jusqu'à quel point le futur employé pourra faire preuve d'abnégation et sera prêt à se sacrifier pour le travail.

Le dévouement absolu au travail est d'ailleurs ce que les employés de Wunsiedel ont tous en commun. Qu'il s'agisse de Broschek, l'adjoint du chef, de la secrétaire ou bien des employés anonymes, ils semblent tous hantés par l'idée que seul le travail peut leur donner une raison de vivre. La phrase dans le texte qui résume le mieux cet état d'esprit est la suivante : « Ihr Lebenslauf ist ihnen wichtiger als ihr Leben » (1.49).

Un certain nombre de candidats ont souligné le côté dépersonnalisé ou déshumanisé des employés de Wunsiedel, allant jusqu'à les comparer à des fourmis ou, plus souvent, à des robots. Les deux rapprochements sont parfaitement judicieux tant le verbe « wimmelte » (1.48) et la proposition « man braucht nur auf einen Knopf zu drücken » (1.50) renvoient aux champs sémantiques respectifs. Au même titre, plusieurs copies ont relevé l'ambiance fantomatique régnant dans la cantine lors des pauses déjeuner (« von lautloser Fröhlichkeit umgeben », 1.47) qui servent, avant tout, à donner aux corps ce dont ils ont besoin – un peu comme on remet du carburant dans un moteur.

2) Charakterisieren Sie den Ich-Erzähler. Was erfährt der Leser über ihn?

Comme nous l'avons déjà évoqué dans le commentaire de la première question, c'est dans la perspective d'un narrateur à la première personne que nous sont relatés les événements dans l'usine de M. Wunsiedel. Le moi du narrateur raconte rétrospectivement sa propre histoire. La distance temporelle séparant la narration de l'histoire racontée permet au narrateur de présenter les événements au lecteur de manière cohérente, claire et par conséquent compréhensible. Ainsi, on peut considérer que ce que le récit nous apprend sur le passé de Broschek (cf. 1.52-57) et de la secrétaire (cf. 1.58-60) est le résumé de quelques conversations à la cantine. Cependant, le moi du narrateur ne dispose pas de l'ensemble des facultés d'un narrateur auctorial, mais, à l'inverse de celui-ci, se voit contraint de faire des suppositions concernant la vie intérieure d'autres personnages (cf. 1.16s.) et le sentiment qu'il éprouve d'être observé (cf. 1.25s.).

Par son inclination pour la farniente et la réflexion, le narrateur à la première personne se décrit d'abord comme étant en décalage avec cette société obnubilée par le travail. Seules

des difficultés financières l'incitent à chercher un emploi – « eine sogenannte Stelle » (1.4). L'utilisation de l'adjectif « sogenannt », tout comme la dénomination « Leidensgenossen » (1.6, 16) pour ses collègues chômeurs, fait apparaître une distance certaine vis-à-vis du monde du travail. Celle-ci se manifeste également dans le regard méfiant qu'il porte sur l'usine, la cantine et les serveuses.

Malgré ses réticences fondamentales, le narrateur ne se fige pas dans cette attitude, mais développe une stratégie (cf. 1.17-22, 25-29) qu'il applique avec beaucoup de succès. Si finalement il obtient le poste souhaité, c'est aussi parce qu'en répondant au questionnaire il parvient à satisfaire aux attentes de son futur employeur. En établissant un lien direct entre ses réflexions et sa capacité de reconnaître les souhaits de la direction (cf. 1.32), il se révèle être, comme certains candidats l'ont bien vu, un intellectuel, dont les pensées et les observations portent sur l'état de la société. Il est particulièrement intéressant de constater que le narrateur, initialement si critique et soupçonneux, passe d'une adaptation simulée à une adaptation réelle, et qu'assis à son bureau et donnant des ordres confus, il finit par se conformer à la logique absurde de l'entreprise. En faisant évoluer de la sorte son narrateur, Heinrich Böll a sans doute voulu exprimer son point de vue sur le rapport entre l'individu et la société à l'époque du miracle économique allemand.

3) Welche Bedeutung erhalten die Begriffe *Arbeit* und *Handeln* in diesem Text?

Cette question avait pour objectif d'inviter les candidats à analyser, tout en s'appuyant sur leur culture générale germanistique, la signification particulière que Heinrich Böll donne à deux termes clés de l'histoire des idées et de l'histoire de la littérature occidentales. L'appel, sans doute insuffisamment explicite, n'a été suivi que par peu de candidats.

Si la réponse à la question posée se trouve, bien entendu, dans le texte de Böll, il aurait été cependant judicieux d'évoquer, ne serait-ce qu'en guise d'introduction, quelques étapes importantes dans l'histoire du concept *Handeln-Arbeit*. Il est certes tout à fait légitime de traiter, comme beaucoup de candidats l'ont fait, les deux termes séparément, mais il l'est tout autant de les penser comme un ensemble, sachant que le travail, notamment le commerce (*der Handel*) et la capacité d'agir (*handeln*), dans le domaine économique comme ailleurs, sont intimement liés depuis l'émergence de la bourgeoisie aux XIe-XIIe siècles.

On aurait pu faire référence à Martin Luther, qui a ennobli le travail en lui conférant une valeur spirituelle, à la bourgeoisie, qui fit sienne sa doctrine dans les pays où le

protestantisme s'est imposé, à l'homme d'action Faust, dont la parole « Im Anfang war die Tat » est citée par le narrateur (cf. l.41), aux grands romans de formation du XVIIIe et surtout du XIXe siècle, dans lesquels le travail joue souvent un rôle important dans l'évolution du héros, ou encore au marxisme, pour lequel l'individu socialiste ne peut se développer que dans le cadre d'un travail collectif. Avec la crise de la vision bourgeoise du monde au tournant du XIXe au XXe siècle, le mythe du travail formateur et de l'action s'effondre, et la littérature est dorénavant peuplée de personnages contraints à la passivité.

Les personnages dans le texte de Böll, du moins au premier abord, ne semblent pas touchés par cette défaillance, tant leur existence est marquée par l'action et le travail. Seulement, à la différence des êtres humains dont les relations harmonieuses avec le travail sont esquissées ci-dessus, les employés d'Alfred Wunsiedel ne s'épanouissent pas dans leurs activités. Ils ne se réalisent pas en tant qu'individus dans leur travail, mais le subissent comme le dictat d'un comportement collectif. Même le narrateur qui se présente comme un marginal par rapport à cette société de compétitivité finit par se laisser entraîner.

De nombreux candidats ont évoqué et souvent fort bien interprété la présentation qui est faite d'Alfred Wunsiedel, de son adjoint Broschek et de sa secrétaire. Les deux derniers ont accumulé par le passé un nombre improbable d'activités dont la simple juxtaposition dans le texte dévalorise chacune d'elles et accentue l'aspect purement quantitatif de l'action des personnages. L'élevage de chiens, par exemple, placé au même niveau que le fait de subvenir aux besoins d'un mari paralysé et de quatre enfants, indique que, dans la société décrite, l'action et le travail sont devenus les valeurs de référence primant sur toute considération morale ou éthique. Wunsiedel, quant à lui, vide de tout sens le terme d'action en l'appliquant de façon obsessionnelle au moindre de ses gestes. Comme on a pu lire dans une très bonne copie : „Die Begriffe *Arbeit* und *Handeln* sind [in diesem Text] durchweg als Beschränkung und Begrenzung des wahren und freien Ich zu interpretieren“.

4) Mit welchen erzählerischen Mitteln geht Heinrich Böll auf kritische Distanz zu seiner Zeit?

La satire *Es wird etwas geschehen* est parue pour la première fois en 1956, autrement dit à une époque où la reconstruction économique de l'Allemagne de l'Ouest avait déjà bien progressé. En 1957, Ludwig Erhard, alors ministre de l'Economie, publia un livre dont le titre *Wohlstand für alle* peut rétrospectivement paraître presque aussi satirique que le récit de Böll. Mais dans le contexte de ces années-là, le titre reflète surtout l'optimisme sans limites et probablement aussi le penchant pour la consommation de cette génération. Naturellement, il y

avait aussi des voix critiques qui mettaient en garde contre les dérives matérialistes du miracle économique, des voix aussi qui établissaient un rapport entre l'énergie déployée par les Allemands afin d'assurer l'essor économique et le refoulement d'un passé encombrant.

Si on lit le texte de Böll à la lettre, ce qui dans le cas d'une satire constitue souvent une approche fructueuse, on se rend vite compte que les personnages du récit n'ont certainement pas le temps de se pencher sur l'histoire récente de leur pays.

Un rendement au travail comme celui des proches collaborateurs de Wunsiedel ne peut être fourni que dans une fiction. On peut donc considérer, comme beaucoup de candidats l'ont fait, qu'un moyen narratif majeur utilisé par Böll à des fins critiques est l'exagération. Font également partie de la structure hyperbolique du texte : les gestes et les mouvements pantomimiques du narrateur quand il se croit observé –

„marschierte handlungsschwanger“ (l. 21), „riß ich meinen Füllfederhalter aus der Tasche“ (l.27s.), „zog den Fragebogen an mich heran, wie Choleriker Wirtshausrechnungen zu sich hinziehen“ (l.28s.) – le questionnaire peu réaliste ou encore des déclarations catégoriques comme „Ich kenne das Wort Feierabend nicht mehr“ (l.40) ou „Schlafen ist Sünde!“ (l.56s.).

Tout aussi irréel et satirique est l'affirmation selon laquelle la secrétaire de M. Wunsiedel aurait fait un doctorat en « Heimatkunde » (cf. l.59). Sans entrer dans les détails de l'histoire de ce terme qui a revêtu, en fonction des régions et des époques, des significations variées, il convient de constater que cette matière n'a jamais été enseignée à l'université. On ne peut pas obtenir un grade académique en « Heimatkunde », pas plus qu'en lecture ou en calcul.

Comme nous l'avons déjà souligné au point 1, la dépersonnalisation des personnages et la conformité irréfléchie et mécanique de leur comportement s'expriment aussi dans le vocabulaire choisi (« Es wimmelte », l.4 ; « man braucht nur auf einen Knopf zu drücken », l.50). Les nombreuses répétitions, notamment des mots importants comme « Tat » ou « Handlung » remplissent une fonction similaire en reflétant au niveau de la forme le caractère répétitif de l'action quotidiennement exigée et fournie. Il faut dire, et le texte l'explique, qu'il s'agit moins de provoquer des actions précises et ciblées que de faire en sorte que quelque chose se passe (cf. l.43-46). Aussi, en appliquant le terme d'action, notion-clé dans l'histoire des idées modernes, aux différentes étapes de la toilette matinale, Heinrich Böll démasque-t-il le caractère creux du culte contemporain du volontarisme et de l'action à tout prix.

THEME RAPPORT DE JURY Mme Catherine Torres

Texte à traduire :

Au moment de régler sa note, il lui semble que la jeune femme le regarde étrangement. Peut-être est-elle surprise de découvrir un homme normal. Elle a dû s'imaginer que le type de la 507 était une épave, un drogué qu'ils allaient avoir du mal à déloger. « Consommation au minibar? » Il fait signe que non, puis il ajoute : « Un appel téléphonique. » Elle confirme d'une moue approbative en contemplant l'écran de son ordinateur. Elle imprime alors la facture et la lui tend. Il regarde. La durée de l'appel est précisée : une minute et cinq secondes. Cela le fait sourire. Une minute et cinq secondes, c'est si peu pour un appel qui l'a extirpé de cette chambre. Il a composé le numéro. Il s'en souvenait encore par cœur malgré les six années qui avaient passé. Il avait pensé que c'était elle qui décrocherait ou qu'il aurait à laisser un message sur un répondeur. Il avait eu hâte d'entendre sa voix mais c'est une voix d'enfant qui avait répondu. Il avait marqué un temps d'arrêt, puis il avait dit : « Bonjour, comment t'appelles-tu ? Le petit garçon à l'autre bout avait répondu avec assurance : « Byron ». « Est-ce que Rose est là ? avait-il demandé. Le petit avait semblé hésiter. Il avait répondu d'une voix boudeuse : « C'est ma maman. » « Oui, avait-il répondu simplement, tu diras à ta maman que j'arrive. » Le petit l'avait coupé : « Tu es qui ? » Une sorte d'étrange timidité s'était alors emparée de lui. « Keanu Burns », avait-il fini par dire puis il avait répété : « Dis-lui bien que j'arrive. » Et il avait raccroché.

Présentation du texte

Lauréat du prix Goncourt pour *Le soleil des Scorta*, Laurent Gaudé, ému par la catastrophe provoquée par l'ouragan Katrina qui s'abat en 2005 sur la Nouvelle Orléans met en scène dans son sixième roman *Ouragan* publié en 2010 chez Actes Sud les destins croisés de différents personnages bien campés.

L'auteur décrit avec tendresse, non sans humour, parfois avec une certaine ironie ces hommes et femmes confrontés à l'annonce et à l'arrivée du cyclone, prisonniers de cette terre de Louisiane à laquelle ils sont liés par leurs souvenirs, leur présent, leurs projets, et qui, pour certains deviendra leur tombeau. D'autres, dans un élan ou un sursaut de vie, tentent de s'échapper. Dans l'extrait proposé à la traduction, Keanu Burns, échoué dans un motel du Texas, se décide à reprendre contact avec Rose pour lui annoncer par téléphone sa venue prochaine après une longue séparation. Apparemment, il ne sait pas qu'elle a un enfant. La connaissance précise du contexte n'était pas nécessaire pour comprendre les liens entre les personnages et la situation.

Cette scène de la vie quotidienne, telle le scénario d'un film, décrit les faits et gestes des deux personnages – Keanu Burns et la standardiste de l'hôtel – avec des précisions sur les mimiques, les attitudes susceptibles de trahir des émotions ou des sentiments qui pourraient s'apparenter à des indications scéniques ou des didascalies - comme pour guider le jeu des acteurs.

La plupart des phrases sont très courtes, juxtaposées dans un style parataxique qui invite le lecteur à rechercher lui-même le lien et à créer le sens comme dans un tableau de Hopper où les personnages semblent posés là par hasard dans une atmosphère de motel, froide et impersonnelle.

Remarques générales

Le texte choisi pour cette session 2013 ne présentait pas de difficultés particulières, il s'agissait en effet moins de sélectionner des candidats ayant une maîtrise avérée de cet exercice technique spécifique qu'est la traduction que de vérifier l'aptitude des candidats à rendre compte du sens du texte en utilisant la langue authentique et correcte que chaque professeur doit proposer comme modèle linguistique aux élèves qui lui sont confiés.

Le lexique

Le lexique, emprunté presque exclusivement au champ lexical de la vie quotidienne (*acquitter une note, passer un appel téléphonique, annoncer sa venue...*) ne devait pas déstabiliser des candidats ayant une pratique régulière de la langue, orale et écrite. Les quelques termes spécifiques (*épave, déloger, extirper*) pouvaient, dans l'ignorance du terme exact, être rendus habilement par différentes expressions à condition de respecter le contexte, le niveau de langue et de veiller à la correction morphologique et orthographique des termes utilisés.

Quelques expressions couramment utilisées ne pouvaient pas être traduites mot à mot et exigeaient une transposition judicieuse dans une langue authentique (*ils allaient avoir du mal ... en contemplant l'écran ... cela le fait sourire ... il a marqué un temps d'arrêt ... a-t-il fini par dire*). Une connaissance solide de la langue permettait de trouver des équivalents que le jury a acceptés.

Les graves déficits lexicaux constatés dans certaines copies invitent le jury à formuler des vœux et des conseils : les candidats doivent entraîner la mémorisation d'un lexique de base précis, se construire des outils de travail personnalisés au fil des apprentissages, consulter régulièrement les dictionnaires dont ils ont l'usage. Par ailleurs, ils doivent cultiver une pratique régulière de la langue écrite et orale pour acquérir les connaissances, compétences et automatismes nécessaires à la maîtrise attendue d'un professeur.

L'emploi des temps

Dans la première partie du texte racontée au présent jusqu'à la ligne 6, le point de vue est celui d'un observateur extérieur qui enregistre les faits, relate les gestes des deux personnages dans un déroulement chronologique (*il fait signe que non, elle confirme.. elle imprime la facture*), mais c'est aussi celui du personnage principal du passage qui fait part de ses impressions, des pensées supposées de la standardiste à son égard (*il lui semble... peut-être..., elle a dû s'imaginer...*).

Dans la deuxième partie du texte, après le brusque basculement dans le passé déclenché par son bref coup de fil chez Rose « *qui l'a extirpé de sa chambre* »- alternent une rétrospective narrative exigeant l'emploi de différents temps du passé (imparfait, parfait, plus que parfait), l'évocation de ses pensées intimes (*Il avait pensé que c'était elle qui décrocherait ou qu'il aurait à laisser un message sur un répondeur*) et l'insertion de dialogues au présent pour rendre compte de ses échanges téléphoniques avec l'enfant. Ces différentes perspectives exigeaient de réfléchir de façon pertinente aux temps et aux modes à employer.

La syntaxe

La syntaxe du texte, dont nous avons déjà précisé qu'elle relevait surtout de la parataxe, n'a pas déconcerté les candidats. Les erreurs récurrentes ont porté, dans les quelques phrases complexes, sur le choix des conjonctions (*wenn*, ou même *wann* au lieu de *als*), sur une utilisation fautive du pronom relatif. Les erreurs portant sur la place du verbe et l'organisation de la phrase ont été fortement pénalisées par le jury.

De nombreux candidats sont parvenus à restituer le texte dans une langue fluide, de bonne facture et le jury a eu plaisir à lire ces copies, même si certaines comportaient quelques maladresses de traduction. Les erreurs rédhibitoires (conjugaisons fantaisistes des verbes courants de ce texte, confusion des temps et modes, méconnaissance de la conjugaison des verbes de modalisation, confusions attribut du sujet et complément d'objet direct, formes des

pronoms, verbes prépositionnels usuels) ont été par contre lourdement sanctionnées, tout comme les déficits lexicaux graves ou récurrents entravant la compréhension ou transformant la langue en un sabir inacceptable à ce niveau.

Les candidats qui ont fait la preuve qu'ils avaient compris l'économie du texte dans son ensemble et qui ont su rendre compte correctement le passage proposé à la traduction ont obtenu à cette épreuve de thème une note honorable leur permettant d'espérer l'admissibilité.

3 - Etude détaillée ; propositions de traduction

Au moment de régler sa note,

Beim Zahlen / Begleichen seiner Rechnung... Als er sich anschickt, seine Rechnung zu begleichen / Als er seine Rechnung begleichen will/möchte...

Plusieurs traductions ont été acceptées. L'emploi de *soll* était ici exclu.

Dans plusieurs copies, on a trouvé le terme *die Note* (la note de musique, la note scolaire) au lieu de *die Rechnung*. Nous avons déjà signalé l'utilisation erronée de *wenn, wie, wann, da* ... pour introduire la proposition subordonnée. Nous invitons les candidats à revoir les contextes d'utilisation de ces conjonctions.

il lui semble que la jeune femme le regarde étrangement

...., *scheint/ist ihm, als würde die junge Frau ihn komisch/ seltsam ansehen*

...., *ist ihm, als sehe ihn die junge Frau komisch an*

...., *hat er das Gefühl, dass die junge Frau ihn komisch/ seltsam anschaut.*

Certains candidats ont confondu *scheinen* avec *aus/sehen* et *erscheinen*.

Jn (acc) *ansehen/ anschauen* le verbe se construit avec un accusatif, il convient de veiller à l'orthographe du pronom *ihn* à l'accusatif sans le confondre avec * *him* (anglais) ou encore avec la particule directionnelle *hin*.

Peut-être est-elle surprise de découvrir un homme normal

Vielleicht ist sie überrascht, einen normalen Menschen/ Mann vorzufinden.

Pour traduire le verbe découvrir, le jury a finalement accepté le verbe *entdecken*, même s'il ne s'agissait pas ici d'une véritable découverte. Les verbes *treffen/ begegnen* ne convenaient pas ici dans la mesure où il ne s'agissait nullement d'une rencontre, fortuite ou non. Attention à l'orthographe de *Mann* et à la déclinaison faible de *Mensch* !

Elle a dû s'imaginer que le type de la 507 était une épave, un drogué

Dans cette phrase, le passé est porté en français par l'auxiliaire modalisateur, ce qui, en allemand, est impossible. Le modalisateur *müssen* ne peut être au passé, c'est, en allemand, le verbe à l'infinitif (*vorgestellt haben, eingebildet haben*) qui exprime l'antériorité de l'action. *Sie muss sich vorgestellt haben/ eingebildet haben, dass der Typ/ der Kerl aus dem Zimmer 507 ein Wrack, ein Drogensüchtiger wäre.*

Les candidats qui ne connaissaient pas le terme spécifique d'épave ont trouvé des synonymes plus ou moins exacts qui ont été acceptés lorsqu'ils ne compromettaient pas le sens global de la phrase.

L'emploi d'un adverbe de modalisation était tout à fait possible (*sicher/bestimmt* davantage que *wahrscheinlich*). Les adverbes *anscheinend* (selon toute apparence) ou *scheinbar* (selon une apparence fautive) ne convenaient pas.

Mettre l'attribut du sujet (*épave, drogué*) à l'accusatif a été considéré par le jury comme une erreur grave, de même que la méconnaissance du verbe *sich vorstellen* que certains candidats ont confondu avec *darstellen*. Le jury a accepté également *sich einbilden* (s'imaginer à tort) lorsque la phrase était bien construite.

qu'ils allaient avoir du mal à déloger.

Les candidats ont eu dans l'ensemble beaucoup de difficultés à rendre compte de ce segment. Le verbe *aller* a ici une idée de futur proche impossible à rendre par le verbe *gehen*. Il convient donc d'utiliser le futur ou un adverbe de temps adéquat, sans oublier de recourir au subjonctif II exprimant l'aspect narratif hypothétique. Le terme spécifique *déloger* a été traduit par des expressions plus ou moins réussies qui ont été acceptées dans la mesure où elles ne comportaient pas de graves erreurs de langue. (*heraus-schmeißen, heraus- holen, ...*) Le pronom relatif devait bien entendu être à l'accusatif. L'auxiliaire du futur *werden* devait être conjugué correctement au subjonctif pour rendre l'aspect hypothétique de l'énoncé. L'expression *avoir du mal* pouvait être rendue par un adverbe, à condition qu'il soit bien choisi et bien placé dans la phrase.

..... *den sie nur schwer/ mühsam / mit Mühe/ mit Schwierigkeiten zum Ausziehen bringen würden.*

... *den man später nur mit Schwierigkeiten ausquartieren könnte.*

« Consommation au minibar? »

Il était maladroit de prétendre traduire cette expression mot à mot, les termes *Konsum* ou *Verbrauch* étant tout à fait inappropriés ici. La surtraduction était à éviter ainsi qu'un niveau de langue élevé ne correspondant pas aux personnages de cette scène, par exemple : *Haben Sie etwas aus der Minibar verzehrt* ? Les échanges minimaux entre les deux personnages devaient être rendus par des phrases courtes, voire des phrases nominales.

Le jury a accepté: *Haben Sie etwas aus der Minibar genommen? Etwas aus der Minibar? Haben Sie sich aus der Minibar bedient?*

Il fait signe que non,

Là encore, toute traduction mot à mot utilisant le terme *das Zeichen* était impossible. En s'imaginant la scène, on pouvait comprendre que l'homme répondait d'un geste par la négative – mais s'agissait-il d'un geste de la tête ou de la main ? Plusieurs traductions ont été acceptées. *Er schüttelt den Kopf. Er winkt ab.*

Les propositions maladroitement ou erronées trouvées dans certaines copies **Er zeigt, dass nicht. *Er neigt mit dem Kopf. *Er macht eine Neinbewegung* témoignent de connaissances lexicales insuffisantes à ce niveau. Le verbe *nicken* est un contresens puisqu'il signifie faire oui de la tête, contrairement à *den Kopf schütteln*.

puis il ajoute : « Un appel téléphonique. »

dann fügt er hinzu: ich habe telefoniert / Ich hatte einen Telefonanruf/ ein Telefonat.

Les phrases nominales en français – consommation au minibar / un appel téléphonique - ne sont guère acceptables en allemand.

Elle confirme d'une moue approbative

Bestätigend nickt sie mit dem Kopf,

Sie bestätigt / mit einer zustimmenden Miene / mit einem zustimmenden Gesichtsausdruck,

Le jury a trouvé dans certaines copies des expressions très maladroitement comportant parfois également de grosses erreurs de langue pour rendre compte à la fois de la confirmation et du geste la signifiant.

.. en contemplant l'écran de son ordinateur.

.... *wobei / während sie den Bildschirm ihres Computers betrachtet /..... und sie betrachtet dabei den Bildschirm ihres Computers.*

L'utilisation d'un participe présent alourdit considérablement et inutilement la phrase. Recourir à une conjonction *während / wobei*, voire à une coordination avec *und* marquant la concordance des deux actions était sans nul doute plus judicieux. Le verbe contempler n'a pas ici le sens d'admirer et ne peut en aucune façon être traduit par *bewundern*. Il a dans ce contexte davantage le sens de regarder de façon intense, peut-être prolongée. Certains candidats ont surtraduit en utilisant le verbe *anstarren*. Des erreurs de genre, voire de déclinaison ont porté sur le terme *Bildschirm*, parfois inconnu de certains candidats.

Elle imprime alors la facture

La traduction ne pose aucun problème, si ce n'est que la méconnaissance de ce lexique simple a handicapé certains candidats. Imprimer se traduit par *aus-drucken/ drucken* et non *drücken, bedrücken*.

Dann druckt sie die Rechnung (aus).

et la lui tend. Il regarde.

und reicht sie ihm (hin)... / und überreicht sie ihm/ und hält sie ihm hin. Er schaut sie sich an. Er schaut hin/ er schaut darauf.

On note de graves erreurs sur la forme et l'ordre des pronoms personnels. *Geben* est sans doute sous-traduit mais *jm etwas zu-geben* que l'on trouve dans certaines copies est un barbarisme. Il est impossible en allemand d'utiliser le verbe *anschauen/ ansehen* sans complément. La traduction *er schaut sie an* retenue par de nombreux candidats, conscients de ce fait, prêtait à confusion, le « *sie* » désignant alors non la facture, mais la jeune femme.

La durée de l'appel est précisée : une minute et cinq secondes. Ce segment ne présente guère de difficultés. Le mot *Sekunde* (n) doit être orthographié comme il convient et mis au pluriel.

Au verbe *präzisieren* écrit parfois avec une orthographe fantaisiste le jury préfère : *Die Dauer des Anrufs ist genau angegeben/ ist präzis vermerkt: eine Minute und fünf Sekunden.*

Erwähnen (évoquer) ne convient pas ici.

A noter : Il s'agit dans cette phrase d'un passif état qui requiert l'auxiliaire *sein* et non l'auxiliaire *werden*.

Cela le fait sourire.

Impossible de recourir ici aux verbes *machen* ou *lassen*.

Les candidats qui ont utilisé des expressions authentiques ont été valorisés. *Das bringt ihn zum Lächeln* ou encore *Da muss er lächeln*.

Une minute et cinq secondes, c'est si peu pour un appel qui l'a extirpé de cette chambre.

La difficulté de cette séquence était sans doute le verbe *extirper*. Le jury a accepté diverses traductions comme *heraus-reißen, heraus-holen* (légèrement sous-traduit). Des constructions plus lourdes, voire erronées utilisant *lassen* ou *zwingen* ont été pénalisées. *Eine Minute und fünf Sekunden, das ist so kurz für einen Anruf, der ihn bewegt/ getrieben hat, dieses Zimmer zu verlassen. Eine Minute und fünf Sekunden, das ist so kurz für einen Anruf, dessenthalben/dessentwegen er dieses Zimmer verlassen hat.*

Il a composé le numéro.

Die Nummer wählen Il s'agit d'une expression tout à fait courante que les candidats ne peuvent ignorer, utilisée quel que soit le type de téléphone. *Eine Nummer eintippen/ eingeben* signifie entrer un numéro de téléphone en mémoire.

Il s'en souvenait encore par cœur malgré les six années qui avaient passé.

auswendig wissen/ auswendig kennen ont été acceptés. **Sich auswendig erinnern* n'est pas possible. Par ailleurs, les erreurs d'orthographe sur ce verbe usuel ne sont pas acceptables. Le jury rappelle que la préposition *trotz* ne peut s'employer comme conjonction de subordination. *Er wusste sie noch auswendig, obwohl sechs Jahre vergangen waren/ trotz der sechs Jahre, die vergangen waren.*

Il avait pensé que c'était elle qui décrocherait ou qu'il aurait à laisser un message sur un répondeur.

Er hatte gedacht, dass sie selbst abnehmen würde, oder dass er eine Mitteilung/ Nachricht auf einem Anrufbeantworter würde hinterlassen müssen / zu hinterlassen hätte. Les déficits lexicaux conduisent les candidats à recourir à des mots anglais **Mailbox*, **Message voire* à inventer des mots **Sprechgerät*.

Il avait eu hâte d'entendre sa voix

Er hatte es kaum erwarten können, ihre Stimme zu hören. Er hatte ungeduldig auf den Klang ihrer Stimme gewartet/ er hatte sich nach (dem Klang) ihrer Stimme gesehnt.

Le jury a accepté la traduction proposée par quelques candidats : *er hatte sich darauf gefreut, ihre Stimme zu hören.*

mais c'est une voix d'enfant qui avait répondu

Aber eine Kinderstimme hatte geantwortet./ aber eine Kinderstimme war am Telefon. Les candidats doivent respecter le niveau de langue utilisé dans le texte: *ein Kind, das 'ran gegangen war* ne convient pas.

Il avait marqué un temps d'arrêt, puis il avait dit : « Bonjour, comment t'appelles-tu ?

Er hatte einen Moment/ kurz innegehalten. Er hatte einen Moment /kurz geschwiegen. Er hatte kurz gestutzt/ gestockt, dann hatte er gesagt: „Guten Tag, wie heißt du? “ Par ce temps d'arrêt s'exprime sa surprise puisqu'il ne s'attendait pas à cette voix d'enfant. Il s'agit donc plus d'un bref silence que d'une pause réflexive. *Er hatte eine Pause eingelegt* ne convient guère.

Le petit garçon à l'autre bout avait répondu avec assurance : « Byron ».

Der kleine Junge am anderen Ende (der Leitung) / am Apparat hatte selbstbewusst / selbstsicher geantwortet: „Byron“.

La traduction de l'expression « avec assurance » par « *sicher* » est erronée : *sicher* est lu ici comme un modalisateur (certainement, sans doute).

« Est-ce que Rose est là ? avait-il demandé. Le petit avait semblé hésiter.

Ist Rose da? hatte er gefragt. Der Kleine schien zu zögern. Le point de vue est celui de Keanu Burns qui ne voit pas son interlocuteur. On peut donc aussi proposer la traduction suivante : *Ihm war, als zögere /zögerte der Kleine.* Dans de nombreuses copies, le verbe *scheinen* a été mis au plus- que- parfait de façon erronée : il s'agit d'une forme de modalisation et non d'un procès accompli par le sujet grammatical, ici l'enfant.

Il avait répondu d'une voix boudeuse : « C'est ma maman. »

Er hatte mit mürrischer Stimme/ mürrisch/ widerwillig/ geantwortet: „Das ist meine Mama.“

« Oui, avait-il répondu simplement, tu diras à ta maman que j'arrive. »

« Ja, hatte er bloß/ nur geantwortet, sag deiner Mama, dass ich bald komme/ dass ich ankomme.

Traduire simplement par *einfach* n'était pas possible ici.

Tu diras n'a pas ici la valeur d'un futur, mais d'un impératif.

Le petit l'avait coupé : « Tu es qui ? » *Der Kleine hatte ihn unterbrochen: „Wer bist du?“*

**Du bist wer?* est un gallicisme inacceptable trouvé dans certaines copies. Les erreurs de rection portant sur les expressions (*jm (dativ) sagen / jn (ak) unterbrechen*) ont été pénalisées tout comme l'emploi de *brechen* ou la formation erronée du participe passé **untergebrochen*.

Une sorte d'étrange timidité s'était alors emparée de lui.

Da hatte ihn eine Art seltsame Schüchternheit ergriffen/ gepackt.

Da wurde er von einer Art seltsamer Schüchternheit ergriffen/ gepackt.

« Keanu Burns », avait-il fini par dire puis il avait répété : « Dis-lui bien que j'arrive. »

„Keanu Burns“ hatte er schließlich gesagt, und er hatte wiederholt: sag ihr bitte, dass ich bald komme. Nous invitons les candidats à revoir les contextes d'utilisation de *schließlich et endlich*.

Et il avait raccroché.

Und er hatte aufgehängt.

Pour conclure, le jury a apprécié les traductions rédigées dans un allemand de qualité et sans erreurs d'orthographe témoignant d'un solide travail de préparation en amont et d'une maîtrise satisfaisante de la langue. Il a été sensible aux copies écrites soigneusement ne présentant pas de ratures excessives susceptibles d'entraver la lecture. Comme les années passées, Il a récompensé le souci de la précision lexicale, de la justesse grammaticale et de l'élégance manifestes dans certaines copies.

On ne saurait trop recommander aux candidats d'effectuer au cours de leurs études, un séjour prolongé dans un pays de langue allemande, de cultiver un contact régulier avec des germanophones, d'avoir une pratique régulière de la langue, de mener une réflexion approfondie et exigeante sur son fonctionnement. Tout cela favorise sans nul doute l'acquisition des automatismes indispensables pour une utilisation fluide et maîtrisée de la langue en tant que futur enseignant. On ne peut en effet trop souligner l'importance de la correction du modèle linguistique à donner aux élèves, l'imitation et la reproduction étant des piliers importants de l'apprentissage.

Nous espérons que ce rapport saura guider les futurs candidats dans leur travail de préparation, tout comme les rapports des sessions précédentes qu'ils liront avec le plus grand profit.

TRADUCTION

EPREUVE DE VERSION

Rapport présenté par Britta Jallerat-Jabs et Pascale Van Praet

Le texte

Im Alter von neun Jahren hatte ich die Folgen meines ersten größeren Unfalls bestens überwunden, bis auf ein paar ruckartige Bewegungen gelegentlich und das Gefühl, mehr zu sehen und zu hören von der Welt als vorher. Die Narben auf meinem Kopf waren verheilt und die Haare nachgewachsen, aber noch im Dezember begleitete mich meine Mutter zur Schule, vorsichtshalber, wie sie sagte. Ohne das Tempo, mit dem wir ausschritten, zu verlangsamen, führte sie mich über den Ziegelweg, der leicht anstieg, durch einen schmalen, kümmerlichen Vorgarten bis an die Treppe zur Tür. Dann eilte sie selbst die drei Stufen voraus, drückte ungeduldig die Klinke herunter, obwohl sie wußte, daß das sinnlos war, und beschwor mich schließlich, auszuharren auf meinem Platz und dort *solange* zu warten. „Heute ist es sicher Frau Bakuski“ oder „Heute morgen werdet ihr wohl Frau Janda haben“ – irgend etwas veranlaßte meine Mutter zu diesen nervösen Prognosen, Janda oder Bakuski. Dabei wußte sie sowenig wie ich, wer an diesem Freitag aus der Tiefe des Gebäudes auftauchen würde, um die beiden Flügel der Haupttür zu entriegeln, nein, noch weniger als ich konnte sie etwas ahnen von den Schichtfolgen und Dienstplänen der zahlreichen *Hortnerinnen*, deren Aufgabe es war, uns vor und nach dem eigentlichen Unterricht, wenn nötig bis in den Abend hinein und unter dem erneuten Hereinbrechen der Dunkelheit, zu beaufsichtigen. In jedem Fall waren wir die ersten am Schulhaus, meine elegante Mutter mit ihrem weißen Knautschlackledermantel und dem hohen Dutt, einem Haarteil, das sie um ein bis zwei Köpfe größer machte, und ich mit Anorak und Pudelmütze.

Lutz Seiler, 2009, *Der Kapuzenkuß*

Situation de l'œuvre et de l'extrait

Le texte est le début d'une des treize nouvelles du recueil *Zeitwaage* de Lutz Seiler, auteur né en 1963 à Gera en Thuringe/RDA. Parmi d'autres distinctions, l'écrivain, qui est avant tout poète, se voit récompensé, en 2007, par le « Ingeborg-Bachmann-Preis », la plus importante distinction pour un jeune auteur.

Dans la nouvelle « Der Kapuzenkuß », le narrateur raconte, à travers ses souvenirs de jeune garçon de neuf ans, le quotidien de la vie scolaire en RDA, marqué par la répression qu'exercent ceux qui ont l'autorité et le pouvoir (les enseignants, les surveillantes, mais surtout le nouveau gardien de l'école : *der neue Hausmeister*), répression qui paraît d'autant plus gratuite et incompréhensible aux yeux de l'enfant qu'elle se réclame des valeurs – opaques – de l'idéologie en cours. Dans ce monde où la vie des écoliers s'organise autour de la transgression de l'interdit et de l'évitement de la sanction, le « je » narratif doit en plus s'efforcer de dissimuler ce qu'il ressent comme défaillances personnelles : les séquelles d'un accident qui lui ont laissé des cicatrices à la tête, une mère trop protectrice, une certaine étourderie, l'incapacité de s'orienter dans l'espace. Les journées sont ainsi rythmées par des

stratégies de dissimulation de sa honte personnelle et la participation aux rituels de transgression collectifs. A la fin du récit, nous assistons à une journée extraordinaire, en rupture avec ce quotidien à cause de deux événements inattendus : la mort accidentelle – peut-être même le meurtre – de l’ancien gardien, dont le narrateur est témoin, et le baiser qu’il ose, dans un geste d’audace, donner à une camarade de classe dont il est amoureux, mais qui, par maladresse du fait de son émotion, n’atteint que la capuche de son manteau.

Analyse préliminaire, lecture et repérages

La perspective narrative était donc évidente : il s’agissait d’un récit à la première personne. La question de savoir si le personnage était féminin ou masculin ne pouvait être résolue avec les seules données de notre extrait à traduire, et les deux lectures ont été acceptées par le jury. Le « je » du texte raconte une sorte de rituel de son enfance, lorsque sa mère l’emmenait à l’école. Le caractère répétitif de la scène est notamment perceptible à deux endroits différents dans le texte : *noch im Dezember begleitete mich meine Mutter zur Schule* et *in jedem Fall waren wir die ersten am Schulhaus*. Deux références culturelles permettaient de situer l’histoire dans son contexte historique ; ce sont deux éléments caractéristiques de la mode du début des années 1970 : *der Knautschlackledermantel* et *der hohe Dutt*. L’ensemble du texte est écrit dans un style combinant un langage plutôt soutenu (*das Tempo, mit dem wir ausschritten ; vorauseilen ; ausharren ; das erneute Hereinbrechen der Dunkelheit ...*) et quelques éléments d’oralité (passages au discours direct : „*Heute ist es sicher Frau Bakuski*“ ; „*Heute morgen werdet ihr wohl Frau Janda haben*“).

Repères temporels : temps et modes

La transposition de la langue source, ici l’allemand, vers la langue cible, ici le français, est l’occasion de comparer des faits de langue similaires et divergents entre les deux langues. Ainsi, notre texte fournissait, une fois de plus, matière à réflexion sur l’emploi des temps dans les deux langues. Le texte allemand contenait presque uniquement des prétérīts – hormis les passages au discours direct. Pour rendre compte du récit, la question du choix, en français, entre le passé simple et l’imparfait se posait donc.

Le récit classique joue avec le principe de mise en relief de deux plans : un premier plan, qui assure la progression de l’histoire, la dynamique narrative, et dans lequel les verbes sont au passé simple, et un second plan qui présente des éléments du décor, des commentaires du narrateur ou des perceptions des personnages, et dans lequel les verbes sont à l’imparfait. Par ailleurs, l’utilisation de l’imparfait à la place du passé simple, peut servir à exprimer la subjectivité d’un personnage.

Dans notre extrait, un élément semble avoir dérouté un certain nombre de candidats : l’indication temporelle *an diesem Freitag* (« *ce vendredi-là* ») leur a probablement suggéré, à tort, une perspective singulative des actions évoquées.

Or, l’interprétation de l’ensemble du récit des actions devait se faire dans une perspective double : celle de la répétition (il s’agissait d’un vendredi parmi d’autres jours en décembre – *noch im Dezember* : « *en décembre encore* » –, mais aussi les semaines ou mois précédents) et celle du point de vue du personnage qui raconte à la première personne. Deux arguments pour comprendre qu’il fallait ancrer ces actes répétitifs et présentés subjectivement dans l’imparfait tout au long du texte :

... , aber noch im Dezember begleitete mich meine Mutter zur Schule, vorsichtshalber, wie sie sagte : « ... , mais en décembre encore ma mère continuait à m'accompagner / m'accompagnait à l'école, par (mesure de) précaution, comme elle disait / disait-elle. »

... irgend etwas veranlaßte meine Mutter zu diesen nervösen Prognosen, Janda oder Bakuski : « il devait y avoir quelque chose qui permettait à ma mère de faire ces pronostics angoissés, Janda ou Bakuski. »

In jedem Fall waren wir die ersten am Schulhaus : « En tout cas / dans tous les cas, nous étions les premiers (à arriver) à l'école »

D'autre part, la concordance des temps est obligatoire en français. Cela avait pour conséquence que dans certains fragments d'énoncé, il fallait veiller à ancrer l'ensemble des faits dans le passé :

die Treppe zur Tür : « l'escalier qui menait à la porte » (et non : qui mène)

Hortnerinnen, deren Aufgabe es war... : « des gardiennes dont la tâche était de... » (et non : « est de »)

... und dort solange zu warten : « et d'y attendre le temps qu'il fallait » ou « qu'il faudrait » (et non : « qu'il faut »)

... wer an diesem Freitag aus der Tiefe des Gebäudes auftauchen würde : « qui surgirait des profondeurs du bâtiment ce vendredi-là »

Dans ces deux derniers exemples, l'ancrage du futur dans le passé impliquait obligatoirement en français le recours à la forme du conditionnel.

Repères spatiaux : préverbes et prépositions

Ce texte donnait la possibilité aux candidats de montrer leur maîtrise du système des préverbes et des prépositions allemands. En effet, les prépositions allemandes – notamment dans un contexte de déplacement comme ici – peuvent avoir une valeur processuelle (c'est-à-dire décrire une action) :

... führte sie mich über den Ziegelweg, der leicht anstieg, **durch** einen schmalen, kümmerlichen Vorgarten **bis** an die Treppe **zur** Tür : « elle me conduisait sur le chemin de tuiles / de briques qui montait légèrement, me faisait **traverser** un jardin misérable et étroit, pour **arriver à** l'escalier qui **menait à** la porte. »

Le sens de chacune des prépositions (en gras) peut donc être rendu par un verbe de mouvement en français.

En outre, il existe plusieurs types d'alliances sémantiques entre le verbe et le préverbe. Dans notre texte, la traduction devait rendre compte du rôle déterminant des préverbes dans le passage suivant :

Dann eilte sie selbst die drei Stufen voraus, drückte ungeduldig die Klinke herunter... : « elle passait devant moi avec précipitation / se précipitait devant moi pour gravir les trois marches, puis abaissait la clenche avec impatience. »

Maîtrise du lexique

Nous conseillons aux candidats de faire feu de tout bois pour arriver à comprendre et donc transposer au mieux les termes lexicaux qui feraient difficulté. Pour cela, ils ont à leur disposition des techniques, dont ils peuvent user afin d'éviter des faux-sens ou contre-sens préjudiciables.

Ainsi, l'analyse morphologique aurait pu les aider à comprendre que *kümmertlich* (dans notre texte présent dans : *kümmertliche[r] Vorgarten*) qui vient de *Kummer* ne peut en aucun cas être un adjectif à valeur sémantique positive tel que « fleuri », « bien entretenu », « agréable », « soigné ». Il pouvait être traduit, par exemple, par « piteux », « misérable », « malheureux », « tristounet ». L'adjectif *ruckartig*, dans *ruckartige Bewegungen*, est formé sur la base de *der Ruck*, et le groupe nominal pouvait donc être traduit par « mouvements abrupts / brusques / compulsifs / incontrôlés / saccadés » ou encore par « soubresauts involontaires ». La confusion avec « rück- » a donné lieu à des contre-sens tels que « mouvements de régression », « mouvements arrières », « mouvements de recul ».

Autres remarques morphologiques : le verbe *entriegeln* est issu du nom *der Riegel*, « le verrou », et était donc à traduire par « déverrouiller » ; *beaufsichtigen* vient du nom *die Sicht*, dérivé lui-même du verbe *sehen*, et signifie donc : « avoir un regard sur, surveiller ».

L'observation des procédés de composition des mots est également riche en pistes fructueuses. *Knautschlackledermantel* se décomposait d'abord en *Mantel aus Leder*, puis, le substantif *Leder* était lui-même caractérisé par deux autres lexèmes : *-lack* et *knautsch-* (du verbe *knautschen*) et qui réfèrent à l'aspect du cuir : « verni et froissé ». A l'issue de cette décomposition, le candidat pouvait se faire une idée de la caractéristique de ce manteau, typique des années 70 : « un manteau de cuir froissé et vernis » (le plus souvent ce type de manteau était d'ailleurs en simili cuir).

La décomposition conduit à réfléchir sur le lien sémantique entre deux termes : *Haupttür* (« porte principale ») ou *Pudelmütze* (« bonnet à pompon ») sont à cet égard différents de *Ziegelweg*. A moins de comprendre que le chemin portait le nom d'un dénommé Monsieur Ziegel (lecture plutôt improbable mais qui, au bénéfice du doute, a été acceptée par le jury), le terme déterminant (*Ziegel*) qui se trouve à gauche du terme déterminé (*Weg*) indique en quoi le chemin est fait, c'est-à-dire ici avec des tuiles ou des briques, donc *der Ziegelweg* se traduisait par « chemin de tuiles (concassées) / de briques ». Il n'est pas forcément utile de traduire explicitement tous les éléments d'un nom composé. Ainsi, *Schichtfolgen*, *Dienstpläne* ou *Schulhaus* pouvaient être traduits simplement par les réalités qu'ils recouvrent : « les horaires », « les services », « l'école ».

L'analyse des principes de la dérivation devaient être à l'œuvre pour comprendre, par exemple, un terme comme *sinnlos* : « dénué de sens, qui n'avait pas de sens ». De la même façon, la connaissance de la sémantique des suffixes se révélait très précieuse pour comprendre correctement le suffixe *-halber*, dans *vorsichtshalber*, traduisible par : « par mesure de précaution » (formé sur le même modèle que, p. ex., *sicherheitshalber* : « par mesure de sécurité »). Confondu souvent avec *halb*, la mauvaise compréhension de ce suffixe, et en conséquence de l'adverbe en question, a donné lieu à des traductions erronées telles

que : « *en faisant à moitié attention* », « *en partie par précaution* », « *le demi-prudent que j'étais* ».

Lorsqu'un terme fait difficulté, le cotexte immédiat et le contexte socioculturel doivent être examinés attentivement : dans notre texte, des termes peu courants comme *Dutt* ou *Hortnerinnen* étaient explicités par le cotexte en aval :

... und dem hohen **Dutt**, einem Haarteil, das sie um ein bis zwei Köpfe größer machte :
« *et avec son haut chignon, un postiche qui la grandissait d'une ou deux têtes* »

... **Hortnerinnen**, deren Aufgabe es war, uns [...] zu beaufsichtigen : « *les surveillantes / gardiennes / éducatrices dont la tâche était de / (qui étaient) chargées de nous surveiller* »

Dans ce dernier passage, il fallait veiller à rester dans le contexte civilisationnel adapté : des traductions comme « *assistantes d'éducation* » ou « *assistantes maternelles* » ont été refusées, car relevant d'une terminologie typique du système éducatif français.

En résumé, concernant le texte de version proposé cette année, une connaissance trop approximative de l'allemand a pu conduire, par exemple, à des confusions entre *Ziegel* et *Ziege*, *Klinke* et *Klingel*, *jdn beschwören* et *jdm etw. schwören* ou, comme déjà mentionné plus haut, *ruck-* et *rück-*, *-halber* et *-halb*. Pourtant, ces termes n'appartiennent pas à un jargon spécifique.

La conclusion demeure que les candidats ne peuvent échapper à un apprentissage systématique, régulier et raisonné du lexique de la langue allemande et de la langue française. Cet apprentissage reste une étape indispensable pour une bonne maîtrise des deux langues et trouve une application toute pratique dans l'exercice quotidien du métier de professeur. Pour réussir l'exercice de traduction, les candidats doivent s'appropriier des champs lexicaux vastes, ancrés dans la vie quotidienne afin de pouvoir s'imaginer au mieux les réalités du texte source. Au-delà de lectures régulières, assidues, de séjours prolongés dans des pays germanophones, nous les invitons aussi à s'intéresser aux résultats reconnus des sciences cognitives et neurolinguistiques en matière de mémorisation – investissement doublement fructueux pour eux-mêmes et leurs futurs élèves.

Correction de la langue française : maîtrise de la grammaire et de l'orthographe

Nombreux sont les candidats qui doivent affermir leur connaissance des règles basiques de la langue française en matière d'orthographe grammaticale et lexicale.

Ainsi la règle de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire *avoir* souffre de méconnaissance :

Die Narben auf meinem Kopf waren verheilt und die Haare nachgewachsen : « *Les plaies / cicatrices que j'avais à la tête **avaient** cicatrisé / disparu et mes cheveux **avaient** repoussé* »

Quant à l'orthographe des termes usuels, les conseils d'observation morphologique évoqués ci-dessus pour la mémorisation du lexique allemand sont également valables pour l'orthographe des mots français. Ainsi « *la clenche* » (pour traduire *Klinke*) appartient à la

famille « *enclencher* » ou « *déclencher* », et « *la poignée* » n'a rien à voir avec « *le poignet* » et encore moins avec « *le poignard* ».

La mise en relation de la phonie et de la graphie doit aider le candidat à orthographier correctement les mots courants suivants : *élégante, silhouette, nourrice, auparavant, insensé, ralentir, la poignée, impatientement*, etc... La remarque vaut également pour les accents malmenés p. ex. dans « *elle était sûre* », « *le départ* », « *nécessaire* », etc...

Par ailleurs, le pronom relatif « *dont* » ne peut être suivi d'un possessif (« *leur* » dans le passage ci-dessous) :

... deren Aufgabe es war, uns vor und nach dem eigentlichen Unterricht, [...] zu beaufsichtigen : « dont la tâche était de nous surveiller avant et après les véritables cours. »

Enfin, il est à rappeler aux candidats qu'ils doivent être particulièrement attentifs à l'emploi du subjonctif après certaines conjonctions en français comme *jusqu'à ce que / bien que*. Ainsi, *« *bien qu'elle savait* » / *« *quoiqu'il était* » sont incorrects. De plus, la coordination suppose la mise sur le même plan de deux segments d'énoncé. Ainsi, si une conjonction suivie du subjonctif introduit le premier segment, la règle impose que le second soit également au subjonctif :

... wenn nötig bis in den Abend hinein und unter dem erneuten Hereinbrechen der Dunkelheit : « si nécessaire jusqu'à ce que le soir tombe et qu'il fasse à nouveau nuit »

D'autre part, si nos candidats veulent se faire les « chevaliers de l'imparfait du subjonctif », il leur faut, humblement, en connaître les formes : *obwohl sie wusste : « bien qu'elle sût »* (avantageusement remplaçable par : « *alors qu'elle savait / tout en sachant* ») ; ... *bis in den Abend hinein und unter dem erneuten Hereinbrechen der Dunkelheit : « jusqu'à ce que le soir tombât et qu'il fît à nouveau nuit »* sont les formes correctes.

Relecture, ponctuation, présentation

Il est indispensable de porter une attention toute particulière à la présentation de la copie, à l'écriture, et à l'organisation de la réponse. Il faut donc que les candidats prennent le temps de faire plusieurs relectures de leur copie. Le jury regrette que certains travaux aient été négligés sur ce point.

Par exemple, la ponctuation en français suit d'autres règles qu'en allemand :

Im Alter von neun Jahren hatte ich ... : « A l'âge de neuf ans, j'avais ... » / « A neuf ans, j'avais ... »

La distinction entre la proposition relative déterminative (pas de virgule en français) et la proposition relative explicative (une virgule obligatoire en français) était à l'œuvre dans la traduction du passage suivant :

... den Ziegelweg, der leicht anstieg : « le chemin en tuile / en briques qui montait légèrement » (pas de virgule)

Enfin, rendons hommage à tous les candidats qui ont remis une copie claire et agréable à lire, et traduit ce texte avec efficacité, précision et fluidité. La lecture de leur texte a été un réel plaisir pour le jury.

TRADUCTION – Soulignements

Avant de proposer des pistes pour l'analyse des segments soulignés, nous tenons à revenir sur certains points d'ordre général. Il convient dans un premier temps de souligner que dans leur ensemble, les productions des candidats ont davantage respecté la nature en premier lieu linguistique de l'exercice – il semble que la spécificité et l'esprit de l'épreuve aient été dans l'ensemble mieux perçue que lors des sessions précédentes.

Il nous semble néanmoins utile de donner à nouveau un certain nombre d'informations sur la nature de l'épreuve ainsi que sur les écueils à éviter.

Rappelons donc en premier lieu que dans cette épreuve, il s'agit en priorité de dégager, parmi les questions que peuvent soulever les séquences soulignées, un/des fait(s) de langue, un phénomène grammatical, une structure, un emploi qui reflète une spécificité du système de la langue source et qui, en tant que tel, n'aura pas forcément de correspondant direct dans la langue cible et nécessitera une réflexion sur les équivalents possibles. Le commentaire devra donc comporter une identification du phénomène concerné, une mise en évidence de la spécificité systémique qu'illustre ce phénomène (et donc des raisons qui bloquent la transposition littérale dans la langue cible) ainsi qu'une justification grammaticale de la traduction retenue, qui sera présentée en fin de commentaire.

Cette brève définition appelle plusieurs remarques.

- Le commentaire des séquences soulignées doit donner lieu à un texte de nature explicative. On attend donc des candidats qu'ils proposent une argumentation structurée qui repose sur des explications grammaticales pertinentes. A ce propos, il convient de rappeler qu'il ne suffit pas d'affirmer péremptoirement pour avoir expliqué un fait de langues – d'ailleurs, plus une affirmation concernant un fait grammatical est catégorique, plus elle a de chances d'être fautive, la plupart des phénomènes grammaticaux étant scalaires/graduels et connaissant par conséquent des 'exceptions'. On invitera donc les candidats à doter leur propos d'une articulation logique perceptible et à le nuancer. L'épreuve des soulignements est en partie aussi l'occasion pour le candidat de montrer qu'il dispose des qualités pédagogiques dont il aura besoin dans son métier d'enseignant, qualités dont fait partie l'aptitude à expliquer un phénomène.

- Dans le même esprit, on encouragera les candidats à veiller à la correction de l'expression, c'est-à-dire à la correction grammaticale et orthographique de leur commentaire. Le texte proposé doit être un texte rédigé (et non une liste de 'mots-clés') en français (et non en allemand). En outre, comme dans les rapports des sessions précédentes, nous ne saurions qu'encourager les candidats à la prudence quant à la manipulation de la terminologie : une explication correcte exprimée dans des termes courants mais justes vaut mieux qu'un commentaire 'jargonnant' comportant des concepts utilisés à mauvais escient.

- Pour ce qui est du contenu du commentaire, nous rappellerons également que la séquence soulignée ne doit pas servir de prétexte à une leçon de grammaire générale, ni à une présentation purement descriptive et décontextualisée de cette séquence. Le candidat doit – cela fait partie intégrante de l'exercice – se montrer apte à sélectionner les connaissances pertinentes pour le traitement contrastif de la problématique soulevée par la séquence. L'explication grammaticale doit par conséquent être adaptée à l'occurrence particulière que comporte la question, occurrence qu'il s'agit de traiter en tenant compte du contexte linguistique dans lequel elle apparaît.

Une fois effectués ces rappels, le jury proposera quelques pistes pour le commentaire des séquences soulignées, ces pistes n'étant en aucun cas à considérer comme un corrigé-type.

THEME

a dû s'imaginer

- La séquence à commenter comporte le verbe *devoir*, qui connaît essentiellement deux emplois : un emploi comme verbe de modalité dans lequel il sert à exprimer l'obligation (*Tu dois impérativement lui dire la vérité!* = *Il faut que tu lui dises la vérité*) et un emploi comme verbe de modalisation pour exprimer un jugement de vraisemblance sur l'information véhiculée par l'énoncé (*Tu dois avoir raison* = *Tu as sûrement/sans doute raison*). C'est à ce deuxième emploi qu'on a ici affaire. La séquence invite donc à réfléchir sur l'**expression de la modalisation** en français et en allemand.

- Dans son emploi de verbe de modalisation, *devoir* présente une particularité – notamment par rapport aux semi-auxiliaires *aller INF* et *venir de INF* entrant dans la formation des formes dites 'futur proche' et 'passé proche' – dans la mesure où la modalisation peut porter sur un procès en cours ou sur un procès accompli. Dans ce deuxième cas de figure, l'aspect accompli peut être exprimé soit sur la forme de l'infinitif (*Il doit s'être trompé*), soit sur la forme du verbe de modalisation (*Il a dû se tromper*). C'est cette forme que comporte notre séquence.

- Or cette deuxième possibilité constitue une différence fondamentale entre les systèmes de modalisation du français et de l'allemand.

En effet, si l'on constate des similarités dans l'organisation des deux systèmes, qui prévoient tous deux l'emploi comme modalisateur épistémique¹ d'un verbe pouvant exprimer également une modalité déontique² (devoir <-> müssen/dürfen), le comportement morpho-syntaxique des verbes diffère d'une langue à l'autre : alors que le verbe de modalisation *devoir* peut le cas échéant exprimer l'accompli, les verbes prétérito-présents allemands, lorsqu'ils sont employés dans le système de la modalisation, ne peuvent être conjugués qu'à la forme simple correspondant au repère temporel du texte (généralement : présent ou prétérit) ; la conjugaison à un temps composé n'est possible que quand ces verbes sont employés dans le système de la modalité. Dans le système de la modalisation, l'aspect accompli ne pourra donc être exprimé que par la forme de l'infinitif composé (*Er muss sich geirrt haben*).

- Outre les verbes prétérito-présents, l'allemand dispose de formes adverbiales (modalisateurs) qui permettent également de modaliser un énoncé ; si c'est ce choix qui est retenu, l'aspect accompli sera porté par la forme verbale, qui sera Perfekt ou au Plusquamperfekt.

- Que l'on opte pour une forme adverbiale ou verbale, une question supplémentaire se pose lors du passage du français à l'allemand : l'allemand dispose, pour exprimer le plus ou moins grand degré de certitude du locuteur, d'une échelle plus élaborée que le français : *wahrscheinlich, vermutlich, vielleicht, wohl, bestimmt, sicher ... ; müssen vs dürfen*, etc. Il

¹ 1. La notion de modalité épistémique renvoie à l'attribution, par un locuteur, d'une certaine valeur de vérité (vrai/faux, possible, probable, etc.) aux procès ou états de faits visés par l'énoncé. Elle se traduit en termes de *croire/savoir*.

² 2. La notion de modalité déontique recouvre le domaine de la contrainte et de la possibilité physiques et morales ainsi que de leur négation. Elle se traduit en termes de *devoir/pouvoir*.

s'agira donc de s'interroger sur le degré de certitude qu'il convient d'exprimer et de choisir la forme verbale ou adverbiale en conséquence.

Propositions: *sie muss sich vorgestellt haben; sie hat(te) sich bestimmt vorgestellt.*

<i>allaient avoir du mal à déloger</i>
--

- La séquence à commenter comporte le verbe *aller*, employé ici dans sa fonction de semi-auxiliaire servant à construire les formes analytiques du futur : le futur dit 'proche' : *il va pleuvoir* (vs *il pleuvra*, forme synthétique du futur) et le futur dit 'futur dans le passé' : *il allait pleuvoir* (vs *il pleuvrait*) ; c'est ici à cette deuxième forme que l'on a affaire.

- Dans son emploi de semi-auxiliaire, le verbe *aller* connaît certaines restrictions formelles, notamment en ce qui concerne les formes temporelles auxquelles il est susceptible d'être utilisé : ainsi le retrouve-t-on uniquement au présent (pour présenter un procès comme postérieur à un autre procès décrit au présent) ou à l'imparfait (pour exprimer un procès comme postérieur à un autre procès décrit à un temps du passé). Dans la présente séquence, il faudra donc recourir à l'imparfait, dans la mesure où il faut exprimer un 'futur dans le passé'.

L'emploi d'un futur dans le passé peut se justifier de la façon suivante : il s'agit de présenter le procès *déloger* – dont la réalisation est d'emblée envisagée comme difficile (*avoir du mal*) – comme postérieur au procès *s'imaginer*, lui-même présenté comme antérieur au moment de la narration par le biais de la forme d'accompli (*a dû*) ; en d'autres termes, à un moment antérieur à celui de la narration principale, pour laquelle est utilisée la forme du présent, la jeune standardiste *a pensé* – c'est du moins ce que suppose le protagoniste – que ce client *poserait* des problèmes au moment où il s'agirait de le faire partir, moment qui n'est évidemment pas encore advenu quand la jeune femme se fait ces réflexions.

- La transposition de la séquence concernée en allemand nécessite donc de trouver une forme permettant d'exprimer le futur dans le passé en allemand ; c'est la fonction que remplit la forme analytique associant l'auxiliaire *werden* conjugué au Konjunktiv II et une forme d'infinitif.

C'est pourquoi on proposera la traduction suivante : *den sie nur schwer/mit Mühe(wieder) loswerden würden.*

VERSION

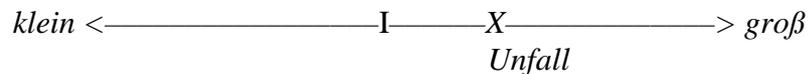
die Folgen meines ersten **größeren** Unfalls

- Il s'agit de décrire un emploi particulier du degré 1 de l'adjectif (comparatif de supériorité), emploi illustré ici par l'adjectif qualificatif épithète *groß*.

Rappelons que le degré 1 de l'adjectif se forme par l'adjonction, au radical adjectival/à la forme de l'adjectif au positif/au degré 0, du morphème *-er* (*schnell* -> *schneller*) auquel sera ajouté, si l'adjectif est employé comme épithète, le marquage correspondant aux cas, genre, nombre du nom sur lequel il porte (*ein schnelles Auto*). L'adjectif *groß* fait partie des adjectifs monosyllabiques dont le radical subit une modification lorsqu'ils sont employés au degré 1, c'est-à-dire qui prennent une inflexion (*kurz* -> *kürzer*, *lang* -> *länger*, *alt* -> *älter*, *groß* -> *größer* etc.)

- Le degré 1 de l'adjectif a ici une fonction particulière. En effet, contrairement à ce qui se passe dans les cas standard d'emploi du degré 1, il ne s'agit pas de mettre en relation deux entités, comparées par rapport à une qualité qu'elles présentent toutes les deux mais à des degrés différents, comme ce serait le cas dans un exemple tel que *Peter ist größer als Hans*. Dans le texte dont est issu la séquence à commenter, l'entité *Unfall* n'est mise en relation explicitement avec aucune autre entité comparable – ce que montre notamment l'absence de complément introduit par *als*.

Dans l'emploi illustré ici, la forme de l'adjectif exprime que la qualité visée par l'adjectif (*groß*) est représentée dans une proportion supérieure à la moyenne par rapport à une échelle évaluative implicite dont les pôles seraient les qualités *klein* et *groß* : sur l'échelle qui va de 'klein' à 'groß', l'objet se situerait plutôt du côté du pôle 'groß' :



L'adjectif au degré 1 sert donc à indiquer que, s'il fallait choisir entre les deux membres d'un couple antinomique de qualités (*groß/klein*, *jung/alt*, etc.) celle qui convient le mieux à l'entité visée par la qualification, le locuteur opterait pour l'une plutôt que pour l'autre parce que cette entité lui semble représenter mieux cette qualité que son opposé – sans pour autant mériter totalement cette qualification. En ce sens, l'adjectif au degré 1 utilisé dans cet emploi se charge d'une signification de relativisation – ce qui a par ailleurs pour conséquence paradoxale que dans ces emplois, l'adjectif au degré 1 renvoie à une qualité représentée à un degré moins important que l'adjectif au positif : *ein älterer Herr* est ... plus jeune que *ein alter Herr* ! On pourrait ainsi introduire la gradation : *jung-jünger-älter-alt*

- Cette fonction de relativisation que peut revêtir l'adjectif au degré 1 est spécifique à l'allemand et ne peut être rendue par la forme correspondante du français.

S'il s'agit de relativiser une qualité exprimée par un adjectif, il faudra en effet généralement recourir à des formes adverbiales (c'est-à-dire à une classe de mots susceptible de venir modifier un adjectif) dont le sémantisme exprimera cette notion de relativisation, tels que *plutôt*, *assez*, *relativement*.

Si la qualité est exprimée sous la forme d'un nom intégré à une locution attributive construite sur le modèle *d'un/une* + adj + nom (*une femme d'une grande beauté*), le caractère relatif de la qualité visée pourra être exprimée par le biais de l'adjectif : *d'une certaine importance/gravité*.

La traduction proposée sera donc : *mon premier accident d'une certaine gravité. // le premier de mes accidents d'une certaine gravité*

die Treppe zur Tür

- Nous avons affaire dans cette séquence à un groupe nominal comportant une expansion à droite, à savoir un groupe prépositionnel ayant pour base la préposition *zu* et pour membre le groupe nominal *die Tür*.

- En français comme en allemand, le groupe prépositionnel fait partie des expansions les plus courantes du groupe nominal. Les possibilités qu'offrent les deux systèmes ne sont cependant pas les mêmes, notamment en ce qui concerne la nature des relations établies entre le groupe nominal et son expansion, et, par conséquent, la fréquence de certaines combinaisons.

Ainsi l'allemand permet-il d'adjoindre à un groupe nominal un groupe prépositionnel fournissant une indication de nature circonstancielle – lieu (*Die Bäume im Garten blühen ; es macht Spaß, über den Mann am Nachbartisch zu lästern*), mais aussi temps (*Ich habe eine Dokumentation gesehen über die Wochen nach dem elften September*), cause (*In der Berliner U-Bahn ist ein Streit wegen zu lauter Musiker eskaliert*), etc. Certains de ces groupes peuvent être requis par la valence du nom, auquel cas le choix de la préposition est contraint (*Lauter die Antwort auf diese Frage ja oder nein?; Woher kommt die Angst vor dem bösen Wolf?*)

En français standard, les groupes apportant ce type d'information (*dans le jardin, après le 11 septembre, à cause du bruit...*) sont des groupes à valeur adverbiale et ne peuvent, en règle générale, porter que sur un verbe ou sur l'ensemble de l'énoncé ; ils peuvent difficilement modifier un groupe nominal – sauf si le nom base du GN en question est un nom déverbal conservant en partie ses caractéristiques verbales (*son engagement pour la région, son arrivée à Paris, etc.*), ce qui n'est pas le cas dans la séquence présente.

- A cette première différence entre les systèmes s'en ajoute une seconde, liée à la valeur des prépositions en français et en allemand. En allemand, certains groupes prépositionnels peuvent prendre, parfois par le biais de la combinaison de la préposition avec une forme d'accusatif, une valeur directionnelle, c'est-à-dire exprimer un déplacement orienté : *in die Stadt, auf den Tisch* ou *nach Paris, zum Flughafen*, etc. Les prépositions du français n'offrent pas cette possibilité ; les processus sont en règle générale exprimés par l'intermédiaire d'un verbe.

- La difficulté que présente la séquence est donc double, puisque

- 1) le groupe prépositionnel à valeur adverbiale ne peut être adjoindé directement au groupe nominal correspondant à *die Tür* ;
- 2) le déplacement orienté exprimé par le groupe prépositionnel de l'allemand ne peut être exprimé par un groupe prépositionnel du français employé seul.

- Le facteur commun à ces deux difficultés est la nécessité de réintroduire une forme verbale grâce à laquelle puisse être exprimé le déplacement orienté et qui permette de faire le lien entre l'élément nominal et le groupe à valeur adverbiale. Dans le cas présent, cela peut se faire sous la forme d'un groupe participial (*l'escalier menant à la porte*) ou d'un groupe relatif (*l'escalier qui menait à la porte*) ; le verbe sera alors à l'IMPFT dans la mesure où l'état de faits visé par le groupe relatif ne contribue pas à faire progresser le récit mais apporte une simple précision (caractérisation) sur l'escalier.

On pourrait donc proposer la traduction suivante : *l'escalier qui menait à la porte*.

RAPPEL DE QUELQUES TEXTES FONDATEURS PUBLIES DEPUIS 2010

**CAPES Externe 2011 Section langues vivantes étrangères :
allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, portugais,
russe**

Maquette générale

A. — Epreuves d'admissibilité

1° Commentaire dirigé :

Commentaire dirigé en langue étrangère d'un texte littéraire ou de civilisation en langue étrangère. Ce texte peut être accompagné de documents annexes dont le nombre est fixé à cinq au maximum, destinés à en faciliter la mise en perspective.
Durée : cinq heures ; coefficient 3.

2° Traduction :

Traduction en français d'un texte en langue étrangère et/ou traduction en langue étrangère d'un texte en français accompagnée(s) éventuellement d'une explication argumentée en français de certains choix de traduction.
Durée : cinq heures ; coefficient 3.

B. — Epreuves d'admission

1° Leçon portant sur les programmes des classes de collège et de lycée :

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (première partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes ; seconde partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes) ; coefficient 3.

L'épreuve prend appui sur un ou plusieurs documents proposés par le jury se rapportant à une des notions culturelles des programmes de collège ou de lycée. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements audio ou vidéo. L'épreuve comporte deux parties :

— une première partie en langue étrangère consistant en la présentation, l'étude et, le cas échéant, la mise en relation des documents, suivie d'un entretien en langue étrangère ;

— une seconde partie en français, consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

2° Epreuve sur dossier comportant deux parties : 14 points sont attribués à la première partie et 6 points à la seconde. (Durée de la préparation : deux heures ; durée totale de l'épreuve : une heure ; coefficient 3.)

Première partie : étude de dossier. (Présentation n'excédant pas vingt minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes.)

L'épreuve permet au candidat de montrer :

- sa culture linguistique et professionnelle ;
- sa connaissance des civilisations contemporaines liées à la langue enseignée ;
- sa réflexion sur les finalités de cette discipline et ses relations avec les autres disciplines.

L'épreuve prend appui sur un dossier composé de plusieurs documents d'actualité (écrits, sonores ou vidéo).

Le candidat fait une présentation dans la langue vivante concernée des éléments contenus dans le dossier qui sert de point de départ à l'entretien dans cette langue avec le jury.

L'entretien permet de vérifier la capacité du candidat à s'exprimer dans une langue correcte et précise, et à réagir aux sollicitations du jury.

Cette première partie d'épreuve fait l'objet d'un programme limitatif révisé tous les trois ans et publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale.

Programme pour les sessions 2011-2013 (Programme maintenu pour la session exceptionnelle 2014 dont les écrits auront lieu les 24 et 25 juin 2013) :

1) Sentiment d'appartenance et particularismes dans l'espace germanophone : expressions politiques, littéraires, artistiques

2) Pouvoir et contre-pouvoirs en Allemagne depuis 1949 : institutions politiques, vie économique et sociale, rôle de l'expression littéraire et artistique

Seconde partie : interrogation, en français, portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ». (Présentation dix minutes, entretien avec le jury : dix minutes.)

Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document inclus dans le dossier qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 « les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.

COMMENTAIRES DES EPREUVES D'ALLEMAND

(Document mis en ligne en mai 2010)

Épreuves écrites d'admissibilité

Commentaire dirigé

Le texte à commenter sera

- soit extrait d'une œuvre littéraire (roman, poésie ou théâtre) contemporaine ou représentative d'un courant littéraire important (Aufklärung, Sturm und Drang, romantisme, naturalisme, expressionnisme, littérature d'après-guerre, etc.) ou encore d'un des auteurs majeurs de la littérature de langue allemande,
- soit extrait d'un essai contemporain,
- soit enfin un texte ayant trait à un aspect de la civilisation des pays de langue allemande.

Ce texte pourra éventuellement être accompagné d'annexes fournissant aux candidats des informations sur l'auteur, le contexte et la période concernée ou sur certains points nécessaires pour appréhender le texte et le commenter efficacement. Elles ne dispensent cependant pas les candidats de la nécessité de posséder des références et des connaissances sur l'histoire littéraire, l'histoire des idées et les caractéristiques essentielles de l'évolution des pays de langue allemande, sans atteindre naturellement le degré de précision qui serait exigé si cette épreuve était liée à un programme limitatif. Enfin, les consignes données préciseront que les candidats doivent exclusivement commenter le texte proposé, le rôle des annexes n'étant que de les informer et d'éclairer ce texte.

Traduction

L'épreuve de traduction comportera à la fois une version et un thème, pesant d'un poids égal dans la note attribuée.

Pour chacun des deux exercices, les candidats seront invités à expliquer leur traduction de plusieurs segments soulignés. Dans leurs explications, les candidats devront identifier les difficultés de transposition liées aux deux systèmes linguistiques différents, aux emplois dans les deux langues ou à une prise en compte de l'ensemble du texte ; ils justifieront leurs choix dans la traduction proposée pour chaque segment.

Épreuves orales d'admission

Epreuve orale n° 1

Lors de la première partie de l'épreuve, le candidat présentera en allemand la nature et le contenu des différents documents présents dans le dossier, extraits ou non de manuels scolaires. Il sera attendu de lui qu'il mette en évidence leur thématique commune éventuelle, leur contribution particulière à ce dossier et leur relation avec les notions culturelles du programme de la classe ou des classes concernées. Il devra également analyser ces contenus en identifiant et expliquant les informations culturelles, historiques et/ou civilisationnelles évoquées, implicites dans les documents ou nécessaires à leur compréhension exacte et

préciser celles qui devraient être transmises aux élèves à l'occasion de l'exploitation du dossier en classe.

Dans la seconde partie, le candidat exposera en français les grandes lignes de leur exploitation pédagogique en dégagant les potentialités et les limites de ces documents pour les entraînements aux activités langagières, l'acquisition de connaissances et de compétences grammaticales, lexicales, discursives et phonologiques ainsi que la maîtrise de savoir faire dans l'utilisation de la langue en compréhension ou en expression. Pour cela il prendra appui sur les programmes de collège et de lycée. La connaissance des axes principaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe (approche actionnelle, notion de compétences et de niveaux, différentes activités langagières et profil de compétences, évaluation positive), auxquels se réfèrent ces programmes, sera attendue des candidats.

Au cours de cet exposé, le candidat montrera également, sur la base de consignes données dans le dossier, d'une part sa capacité à analyser le fonctionnement de la langue étrangère, d'autre part à l'explicitier de façon claire et compréhensible pour un public scolaire francophone, et enfin sa capacité à concevoir une mise en œuvre pédagogique qui permette effectivement aux élèves de progresser dans la maîtrise de ces faits de langue à des fins de communication. Aucune école linguistique ne sera privilégiée, la pertinence et la cohérence des propos étant la seule exigence du jury.

Epreuve orale n° 2 sur dossier

Les candidats seront appelés à montrer leur aptitude à mobiliser des connaissances sur les pays de langue allemande, tant en ce qui concerne l'histoire, la civilisation et l'histoire des idées que la littérature et l'expression artistique, pour comprendre, expliquer et discuter le contenu de documents ayant trait à l'un des points listés dans le programme. Les dossiers comporteront des documents relatifs à des aspects actuels de la problématique évoquée, extraits notamment de la presse écrite, sonore ou audiovisuelle, d'essais, d'œuvres littéraires ou cinématographiques ou encore la reproduction d'œuvres picturales, de caricatures ou autres iconographies. Certains de ces documents pourront éventuellement dater d'une période plus ancienne dans la mesure où ils permettent une meilleure compréhension de cette actualité.

Note importante : Par arrêté en date du 10 janvier 2012 publié au JO du 13 février 2012, la durée de préparation de l'épreuve orale d'admission n°2 (Epreuve sur dossier) sera portée de 2h à 3h à compter de la session 2013

Epreuve orale sur dossier

Partie en allemand

Programme pour les sessions 2011-2013 (Ce programme est maintenu pour la session exceptionnelle 2014 dont les écrits se dérouleront les 24 et 25 juin 2013):

- 3) Sentiment d'appartenance et particularismes dans l'espace germanophone :
expressions politiques, littéraires, artistiques
- 4) Pouvoir et contre-pouvoirs en Allemagne depuis 1949 : institutions politiques, vie économique et sociale, rôle de l'expression littéraire et artistique

Indications aux candidats quant à l'orthographe allemande

Les règles de l'orthographe allemande ont connu un certain nombre de changements durant les 10 dernières années, et les utilisateurs allemands et plus largement germanophones manifestent des attitudes différentes à leur égard. Les règles publiées en 2006 constituent désormais la référence en la matière. Elles s'appuient sur le savoir linguistique des utilisateurs, en combinant un nombre restreint de principes et règles de base.

Les règles publiées en 2006 constituent désormais la référence. Les points essentiels sont :

- -ß/-ss : on met ß après une voyelle longue ou diphtongue, -ss après une voyelle brève, quels que soient les environnements (*draußen, gerissen, er misst, das Maß*),
- on peut trouver trois consonnes identiques consécutives (par exemple pour les composés et dérivés *schnelllebig, Kaffeeernte* ; mais : *dennoch, Drittel* qui sont ressentis comme lexicalisés)
- la racine reste déterminante (*Stammprinzip*) ainsi que l'alignement sur les orthographes majoritaires (notamment pour ä/äu : *behände < Hand, belämmert, gräulich, Gräuel < Grauen ; Känguru, rau* comme *Gnu, blau* ; mais : *Eltern*), de même *Platz > platzieren, Nummer > nummerieren* et *Differenz > differenziell*
- l'intégration des mots d'origine étrangère est variable (cf. listes établies)
- le tiret peut permettre une meilleure lisibilité (*das Drop-out / Dropout, 55-Cent-Marke, E-Mail-Adresse, Make-up-frei, Kaffee-Ernte*) ou la mise en valeur d'un élément (*Ich-Gefühl, be-greifen*) ; il est obligatoire pour certaines nominalisations (*das Entweder-oder, das In-den-April-schicken*) et si la composition contient un élément invariable (chiffre ou lettre, abréviation ou acronyme) *3-jährig, 2/3-Mehrheit, E-mail, x-beliebig, UNO-Truppen, UV-bestrahlt, zum x-ten Mal* ; mais : *100%ig, der 68er, ein 32stel, abcllich, ÖVPler ; 3fache / 3-fache Menge*.
- l'emploi de la virgule traduit la distinction entre coordination et subordination (virgule entre éléments d'une énumération, marquage des subordonnées et appositions par des virgules, les incises pouvant être marquées par des virgules, tirets ou parenthèses). Les points délicats sont
 - o l'emploi ou non de la virgule avant *und, oder* etc. coordonnant des propositions : l'emploi est libre et obéit à des considérations de sens et de lisibilité
 - o l'emploi de la virgule avec une construction infinitive, participiale ou adjectivale: s'il y a un corrélat dans la phrase, on met la virgule (*Doch noch zu gewinnen, damit hatten wir nicht gerechnet. Ich liebe es, lange auszuschlafen. Erinnere mich daran, die Blumen zu gießen.*), également si la construction est employée comme incise (*[Nur so,] verbittert und im Rollstuhl, ist mir mein Onkel in Erinnerung geblieben.*), si la construction infinitive est introduite par *als, anstatt, außer, ohne, statt, um + zu* et si elle dépend d'un substantif (*der Versuch, sich selbständig zu machen*)
- la césure : on jugera d'après la lecture à voix haute et lente pour déterminer les syllabes que l'on pourra effectivement séparer à la fin d'une ligne : *so-zi-al, Na-ti-on, Fa-mi-li-en*. Le principe majeur sera celui de la lisibilité : on ne sépare pas une lettre isolée : *Bastel-ecke* et non pas **Bastele-cke*. On ne dissocie pas ck, mais on sépare st : *Zu-cker, bismar-ckisch, lustig*. Pour bl, dr et gn existent des variantes : *no-ble / nob-le Regung, Hy-drant / Hyd-rant, Mag-net / Ma-gnet*.

- la majuscule signale non seulement les débuts de phrase, mais également les substantifs (possibilité d'article ou de préposition + article, d'épithète, d'expansions à droite) et les noms propres :

○ *Heute Morgen* [partie du jour] *haben die Abgeordneten* [participe substantivé] *der Mecklenburgischen Seenplatte* [nom géographique et complément de nom pour *Abgeordnete*] *am Grünen Tisch* [concept] *Maßnahmen getroffen, damit Jung und Alt* [concerne des personnes] *sich auch abends um fünf auf Deutsch* [nom d'une langue] *unterhalten kann. Die einen* [ellipse de N] / *Einen* [mise en relief] *waren zuversichtlich, für die Anderen / anderen war alles einfach nur zum Weinen. Nach langem Hin und Her einigte man sich aufs Erfreulichste / erfreulichste auf eine Hand voll / Handvoll einfacher Regeln und Ratschläge, die dann anhand* [quasi-préposition] *von Fernseh- und Audiospots und mit Hilfe / mithilfe von Zettelaktionen Verbreitung finden werden.*

○ Un grand nombre d'adjectifs ou d'adverbes dérivés de substantifs qui se combinent avec *sein / bleiben / werden* prennent une minuscule : *mir ist nicht gut, wohl, mir ist gram, bange ; ich bin pleite ; sie ist spitze / einsame Spitze ; mir ist angst – ich habe (keine) Angst ; das ist mir recht, schnuppe ; du bist schuld vs du hast (große) Schuld (an diesem Unglück) ; wir sind es leid ; er ist ihm (spinne)feind / wohlgesinnt. Variantés: du gibst ihm recht / Recht, ich tue ihm unrecht / Unrecht.*

○ Si le pronom de politesse *Sie* prend toujours la majuscule, celle-ci est facultative pour le pronom 2°sg et les possessifs correspondants dans des contextes épistolaires : *Lieber Amadeus, wie geht es dir / Dir ?*

- La question de l'orthographe des verbes composés et dérivés est complexe : c'est la question de la soudure pour les infinitifs et participes

○ On écrira en un mot les verbes composés et dérivés à l'aide de prépositions-préverbes (°*abladen*, °*aufheben*, °*mitbringen* : *durchziehen* : *der Faden will sich nicht °durchziehen lassen / sie zieht den Faden °durch ; die Frage durch°zieht das ganze Buch / die Frage soll das ganze Buch durch°ziehen vs die Frage soll sich das ganze °Buch durch[post-position] °(hin)ziehen*) ; il y a une certaine latitude pour les combinaisons adverbe (temporel, local, directionnel) + verbe et on décidera selon le sens et l'accentuation (°*aufwärtsfahren / aufwärts fahren ; fortgehen – (in einem) fort gehen ; zusammensitzen*). On écrira en un mot les combinaisons verbe + *d(a)(r)* + préposition comme *dranbleiben, davonlaufen*, etc, et une série limitée de verbes formés à partir d'une base verbale et d'un ancien adverbe qui n'existe plus guère à l'état libre (comme par exemple *heimholen, abhandenkommen, vorliebnehmen, kundtun*), exception faite des combinaisons avec *sein* : *da, los, auf, vorbei, zurück + sein*.

○ Verbe + adjectif : deux cas se dessinent. Si verbe + adjectif caractérisent ensemble le résultat d'une action, alors il y a constitution d'un sens spécifique, souvent idiomatique comme pour *krankschreiben* : *er ist krankgeschrieben* signifie qu'il y a eu un acte médico-administratif, mais qui ne génère pas la maladie ; *richtigstellen* : *ich möchte das richtigstellen* (dans ce cas, le résultat n'est pas '*x ist richtig*', mais bel et bien '*x ist richtiggestellt = korrigiert*'). Idem pour *festnageln* dans le sens de '*festlegen*' : *er will sich darauf nicht festnageln lassen ; wir müssen eben etwas kürzertreten (= uns einschränken)*. Dans d'autres cas, on peut caractériser le résultat d'une action soit par l'adjectif, soit par le participe adjectif+verbe : *er kocht die Kartoffeln weich* donnera *die Kartoffeln sind weich / weichgekocht*. On séparera l'adjectif du verbe s'il permet ou prend une modification / détermination (*fertigstricken / fertig stricken, sehr weich kochen, mausetot schlagen – totschlagen/ tot schlagen*) ou s'il est complexe (*schrottreif fahren, glaubhaft machen*).

○ Substantif + verbe : majuscule si le substantif garde certaines caractéristiques nominales (*sie fährt Auto/ ein altes Auto*) ; minuscule pour les autres cas (*sie steht kopf / *einen runden Kopf*) , que le verbe soit inséparable (*bauchreden, schlussfolgern*) ou non (*teilnehmen, stattfinden*).

○ Verbe + verbe : on considère généralement qu'il s'agit d'une combinaison dont chaque membre garde son sens et la graphie non soudée est alors préférable (*arbeiten kommen, spazieren fahren, lesen lernen* ; verbe + *bleiben, lassen* : *sitzen bleiben, schlafen lassen*). La graphie peut rendre compte de différences sémantiques : *jemanden sitzenlassen* ('nicht mehr beachten') vs *jemand sitzen lassen* ('jemandem erlauben, (weiterhin) zu sitzen'); *kennenlernen* / *kennen lernen*.

- On distingue selon le sens et l'idiomaticité / le degré de conceptualisation *schwerkrank* vs (*besonders*) *schwer krank*, *halbvoll* vs (*fast*) *halb voll*, *nichtöffentlich* vs *nicht öffentlich*, *glattgehobelt* vs *glatt gehobelt*, mais on écrit : *krankgeschrieben, heiliggesprochen* comme les verbes correspondants ; *ein ratsuchender* / *ein (guten) Rat suchender Bürger*

- Autres cas : *irgend + jemand*, *irgend + etwas* etc., s'écrivent toujours en un mot.

Les candidats sont invités à faire preuve de cohérence dans les cas qui permettent des variations (on écrira toujours *mithilfe* ou toujours *mit Hilfe*).

On consultera avec profit, outre les grammaires et les dictionnaires les plus récents, c'est-à-dire ceux qui intègrent les règles publiées en 2006, des brochures et des sites électroniques qui présentent des listes, des règles et des exercices, notamment :

DUDEN : Duden – *Deutsche Rechtschreibung – kurz gefasst. „Die Grundregeln der deutschen Rechtschreibung mit zahlreichen Beispielen“*,

<http://www.ids-mannheim.de/reform/> et <http://rechtschreibrat.ids-mannheim.de/aktuell/> (pour le überarbeitetes Regelwerk et le Wörterverzeichnis)

WAHRIG : *Grundregeln der deutschen Rechtschreibung. Die deutsche Orthografie auf einen Blick*, 96 Seiten, Format: 12,6 x 18 cm